

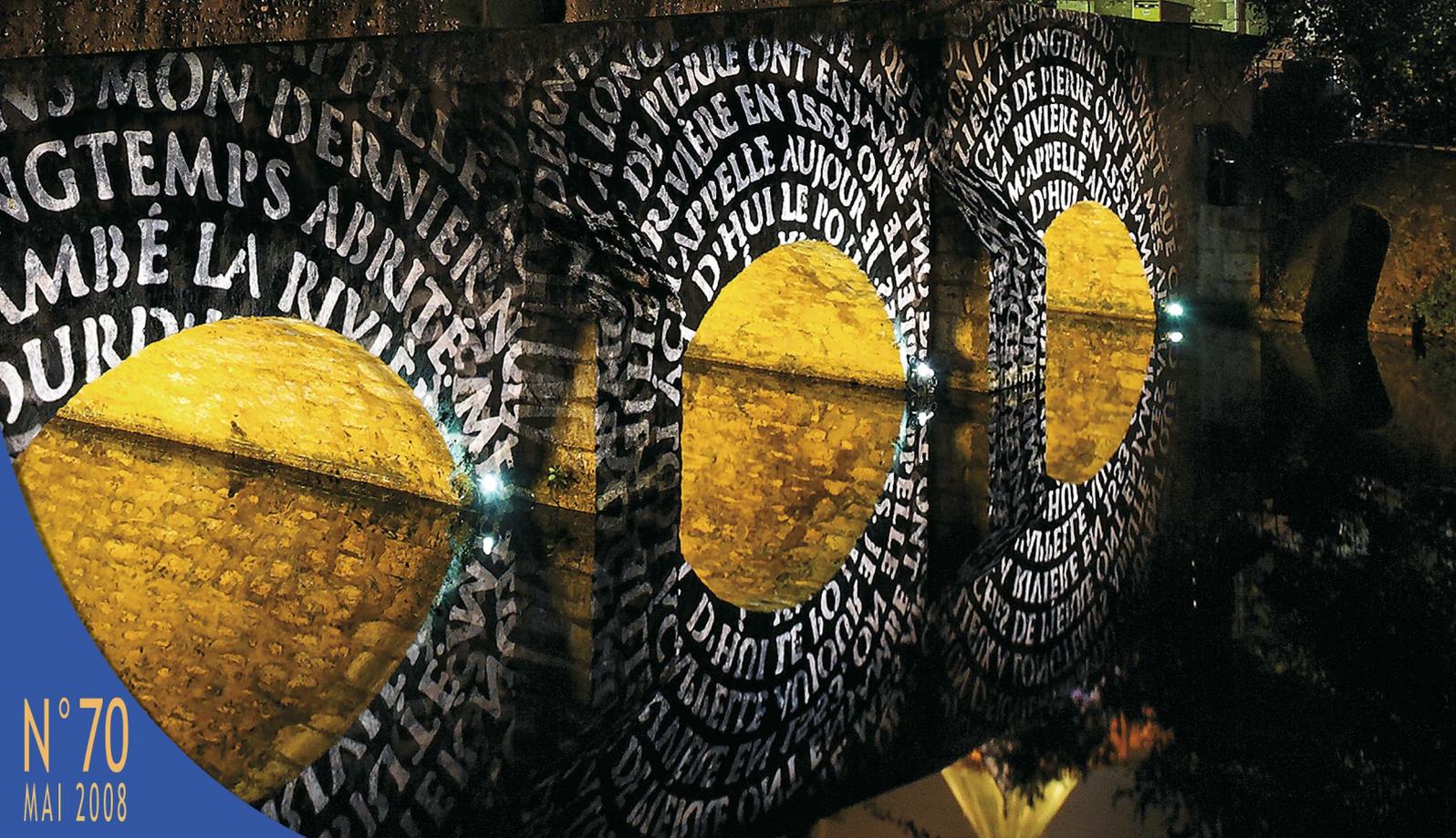
Chartres VOTRE ville

**CHARTRES
EN LUMIERES**

6^E SAISON !

**INSCRIPTIONS
SCOLAIRES**

C'EST MAINTENANT !



Une nouveauté attendue : le stationnement “minute”



Le stationnement dit “minute” est destiné à faciliter une course ponctuelle et rapide dans le centre-ville : petit achat, dépôt de plis...

Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les **horodateurs spécialisés** situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, **l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation.**

Il appuie ensuite sur le bouton “vert”.

Il reçoit **un ticket valable 15 minutes.**

Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule.

Des agents contrôlent le système en permanence.

À l'issue des 15 minutes, le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet
Rue Georges-Fessard
Boulevard Chasles
Rue Saint-Michel
Rue au lin
Place Jean-Moulin
Rue du Grand-Faubourg





VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 70 - MAI 2008

HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
MYLENE ROUSSEAU

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SEBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
QUEBECOR

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

NOTRE COUVERTURE :

Les ponts de Chartres en habits de lumière !

Photo : François Delauney

Editorial du Maire.....4

Actu

Les adjoints et conseillers communautaires.....5
Portraits des nouveaux adjoints6-9
Préinscription scolaire 10
Entretien avec Karine Dorange 11
Réunions de proximité 12
Chartres en Lumières :
entretien avec Laurent Lhuillery17
Les Comptoirs de Chartres 19
Nationale d'élevage du berger de Beauce ..20
La fête des voisins21
La vie des jumelages23
Une collecte de jouets.....24
L'art dans la rue.....25

Association

Chartres Objectif.....13

BD

Toute la ville en parle22

Archéo

Sur le site du cinéma33

Sports

La 1^{ere} rando Chartres Handisport..... 26

Environnement

L'Amélanchier27

Histoire

Le Mai chartrain28

Archéo

Fouille à l'église Saint-Pierre29

Culture

L'Afrique s'invite à l'Apostrophe30
Le choix des bibliothécaires31
Au Théâtre de Chartres32
Au Théâtre de Poche33
Au Théâtre du Seuil34
Au Théâtre Portail Sud45
Les Rendez-vous du Muséum.....35
La nuit des musées..... 36-37
Les rencontres de l'accordéon38
Les rencontres
musique electroacoustique39
Les 80ans du rallye Saint-Hubert.....40
Musique de Chambre
au musée des Beaux-Arts41
A Doussineau41
Le Festival Notes de printemps.....43
Exposition Udo Zembok.....44
Exposition Buland45
Les rencontres d'Albert Blanchard.....45

Urbanisme

Les permis de construire48-49

Brèves

Culture, santé, social, famille46
Conférences, débats, sports, loisirs47

Conseil municipal

Compte rendu succinct50 à 54



Éditorial

dées lors de l'élection municipale. Ensuite, nous les mettrons en œuvre.

Chacun des élus, dans ses délégations, travaille d'ores et déjà à la planification budgétaire ainsi qu'à la programmation des différentes phases du projet pour Votre Ville. Tous ces éléments vous seront communiqués à l'automne.

Dans un souci permanent d'échange et de proximité, fils conducteurs de nos actions à venir, nous avons élaboré un calendrier de réunions de quartiers. Rendez-vous citoyens, où vous aurez la parole, ces rencontres seront pour nous un outil indispensable à la mise en œuvre des projets à venir. Nous saurons vous écouter pour faire que Chartres évolue à votre rythme et à votre image.

Mais nous allons encore plus loin dans la proximité, avec l'installation de permanences d'élus dans chacun des quartiers de Chartres. Véritables référents, ils et elles vous accompagneront dans votre quotidien et faciliteront vos échanges avec l'équipe municipale.

Parce que nous voulons poursuivre les projets pour la ville en vous y associant pleinement, Chartres va continuer à se développer pour vous et avec vous.

**Jean-Pierre Gorges,
maire de Chartres**

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons rendu public le rapport de la Chambre Régionale de la Cour des Comptes, tant attendu. Accordant à la Ville de Chartres le Quitus pour sa gestion financière, il vient couronner les 7 années d'efforts que nous avons déployés pour mener à bien un projet riche en réalisations, mais toujours encadré par la fiscalité. Ce principe d'action demeurera.

Chartres a assaini sa situation financière tout en diminuant sa pression fiscale. En France, elle demeure la ville moyenne qui investit le plus par habitant. C'est une ville attractive, dynamique, et l'on y vit bien !

Ensemble nous avons gagné ce pari, et c'est ensemble que nous allons poursuivre, sur ce formidable élan.

La nouvelle équipe Municipale est en place.

Un premier Conseil a installé les représentants municipaux dans les différentes structures de la ville (hôpital, Chartres Habitat, CCAS, Office du tourisme,...).

Chartres peut entrer dans la deuxième phase de son renouveau.

Et maintenant ? Nous allons poursuivre et achever les projets engagés en 2001 mais aussi initier et programmer précisément les propositions que votre vote a vali-

Travail d'équipe

Les 12 adjoints au maire de Chartres, installés le 22 mars, ont aussitôt pris en charge leurs dossiers. Un travail dans la continuité pour la plupart d'entre eux. En effet, huit ont déjà effectué un premier mandat, à des postes similaires. Quatre nouveaux adjoints sont venus renforcer l'équipe. Tous siègent au Conseil Communautaire de l'Agglomération chartreuse. Quinze conseillers municipaux (9 titulaires et 6 suppléants) les y ont rejoints (séance du conseil municipal du 3 avril dernier*).

Adjointes au maire et Titulaires à Chartres Métropole :



Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe (action sociale, solidarité, logement)



Franck Masselus, 2^e adjoint (finances et plan)



Karine Dorange, 3^e adjointe (affaires scolaires, jeunesse, sport et vie des quartiers)



Michel Teilleux, 4^e adjoint (urbanisme et grands projets)



Isabelle Rault-Brochet, 5^e adjointe (culture et patrimoine)



Daniel Guéret, 6^e adjoint (fonctionnement et activité de la ville)



Françoise Ferronnière, 7^e adjointe (démocratie locale, 8^e adjoint (animation citoyenneté et mémoire)



Laurent Lhuillery, 8^e adjoint (animation de la ville)



Elisabeth Barrault, 9^e adjointe (aménagement et travaux)



Christian Gorge, 10^e adjoint (communication)



Isabelle Mesnard, 11^e adjoint (cadre de vie)



Patrick Géroudet, 12^e adjoint (promotion et rayonnement de la ville).

Titulaires à Chartres Métropole :



Maria Chedeville



Samir Bouzaïene



Janine Milon



Alain Malet



Jacqueline Elambert



Rémy Martial



José Rolo



Pascal Mallet



Alain Pierrat

Suppléants à Chartres Métropole :



Alain Contrepois



Dominique Dutartre



Najia Essadki



Pierre Mayinda-Zobela



Jacky Baroche



Daphné Bernh-Williamme

* La liste complète des représentants aux différentes commissions et instances municipales figure dans le compte-rendu du conseil municipal du 3 avril, en fin de magazine.

Elisabeth Barrault

« L'envie de faire, et de bien faire »

**Elisabeth Barrault :
Adjointe au Maire à
l'aménagement
et aux travaux,
en charge des travaux et
des marchés publics.**

Q : Quels sont les enseignements de votre premier mandat ?

R : J'ai eu la chance d'agir dans des domaines très divers. Je me suis occupée d'abord des personnes âgées au CCAS, j'ai suivi aussi certains dossiers scolaires. Et puis, pendant les deux dernières années, j'ai fait partie de la commission d'appel d'offres où, aux côtés de Robert Boulanger, j'ai abordé le domaine complexe des marchés publics.

J'ai eu aussi la chance de faire mon apprentissage très progressivement.

J'en retiens qu'il n'est pas facile de faire comprendre certaines décisions que nous sommes conduits à prendre. Il n'est pas simple de dire non.

Car le temps de l'élu n'est pas toujours le temps du citoyen : pour protéger l'argent public, c'est-à-dire l'argent des Chartrains, le code des marchés publics nous oblige à respecter des procédures qui allongent le temps des réalisations.

Il faut comprendre que la vie des services techniques est rythmée par le budget annuel et par la programmation des investissements tout au long du mandat. La vie des parents d'élèves, et c'est bien normal, est calquée sur la durée de l'année scolaire. Quant à celui qui a besoin de l'aide sociale, il attend une réponse le jour même.

Q : Qu'est-ce qui vous anime, devant ces nouvelles responsabilités ?

R : L'envie de faire, parce que c'est difficile de réaliser ; et surtout l'envie de bien faire. J'ai commencé à relire tous les projets de la municipalité avec un autre œil : j'ai maintenant le devoir de les examiner dans le détail, comme je viens par exemple de le faire pour le projet de renouvellement urbain de Beaulieu.

J'ai donc laissé tomber mes autres activités pour me concentrer sur ma délégation. Mais je veux aussi rester abordable, je ne veux pas me laisser dévorer par la technique. Je veux garder du temps pour les gens, pour l'écoute. C'est en respectant ce double engagement, de précision dans la connaissance



des dossiers, et de proximité dans la relation avec les Chartrains, que je pourrai apporter une réponse sérieuse aux demandes de mes concitoyens.

Q : Vous parlez de votre mission, quelle en est la caractéristique première ?

R : C'est la notion de responsabilité. Au bout du compte, c'est l'adjoint qui signe au nom du Maire. Jusqu'ici, je n'avais pas cette charge, et il n'est pas question pour moi de signer automatiquement ce qui aura été préparé par d'autres. Au-delà de la technique, ce n'est pas seulement une question de droit, mais la responsabilité est la contrepartie de la liberté : c'est un principe fon-

- 46 ANS, NÉE SOUS
LE SIGNE DU TAUREAU.
- HABITE L'AVENUE MAUNOURY.
- MARIÉE, 3 ENFANTS.
- ELUE DEPUIS 2001.

dateur de notre république locale. Je dois impulser, contrôler, sans être spécialiste, et toujours au nom des Chartrains. J'ai de la chance, cela arrive au bon moment dans ma vie, tous mes enfants ont quitté le cocon familial, mon mari est amené à travailler un peu partout dans le monde, et je dispose donc du temps nécessaire à mes engagements.

Christian Gorge Le « médiateur » du Maire



Christian Gorge (à droite) avec François Pichon, commerçant chartrain.

- 52 ANS, NÉ SOUS LE
SIGNE DU BÉLIER.
- MÉDECIN STOMATOLOGUE.
- MARIÉ 3 ENFANTS.
- HABITE LE CENTRE VILLE.
- ELU DEPUIS 2008.

Christian Gorge : Adjoint au Maire à la communication, en charge de l'information des Chartrains.

Q : Un adjoint à la communication, c'est une nouveauté ?

R : Absolument, le Maire de Chartres m'a demandé de tout faire pour améliorer la relation entre les citoyens et leurs élus. J'imagine ce rôle un peu comme celui d'un médiateur. Il parle avec celle ou celui qui pense : « je n'ose pas aller voir le Maire ». Et il y en a beaucoup plus qu'on ne le pense au premier abord.

J'ai aussi pour mission de vérifier sur le terrain, auprès des gens, que les projets présentés par la municipalité ont été compris par la population. La bonne compréhension,

c'est le préalable nécessaire avant l'acceptation. Je serai donc à l'écoute des désirs des gens, de leurs réactions, de leurs demandes de modification.

Q : Comment allez-vous travailler avec les autres élus ?

R : La campagne électorale a montré que nous étions une liste sympathique, dynamique, et surtout extrêmement unie. Cette cohésion, qui avait déjà été la force de la première municipalité conduite par Jean-Pierre Gorges, nous y attachons un grand prix. En effet, les Chartrains sont sensibles au rayonnement qui se dégage d'une équipe soudée.

Car la communication, cela comprend aussi les relations avec les autres adjoints, avec les conseillers municipaux et aussi avec les membres de notre liste qui ne sont pas élus.

La vie d'aujourd'hui fait que les gens bougent, déménagent, et l'expérience prouve que les

non élus peuvent être appelés tôt ou tard à siéger au Conseil Municipal. C'est pourquoi ils doivent rester intégrés à l'équipe.

L'esprit d'équipe rejoint donc l'intérêt général.

Q : Comment allez-vous travailler avec les Chartrains ?

R : Ma mission, c'est aussi et d'abord mon plaisir. J'aime les gens, échanger avec eux. Le Maire s'en est rendu compte, et c'est pourquoi je suis là. Je ne compte donc pas rester dans mon bureau : j'aime les rues de Chartres, je connais beaucoup de monde, c'est peut-être ma vie de médecin qui a voulu cela.

Cette délégation, c'est aussi pour moi le prétexte idéal pour rencontrer d'autres gens passionnants que je ne connais pas. Je ne suis pas un spécialiste, mais je vais essayer de me former au mieux. J'ai une conviction : pour bien communiquer, il faut aimer découvrir l'autre.

Isabelle Mesnard « Mon bureau, c'est mon vélo »



- 40 ANS, NÉE SOUS LE
SIGNE DU SCORPION.
- MARIÉE, 4 ENFANTS.
- HABITE DANS LA RUE D'ABLIS.
- ELUE DEPUIS 2001. ELLE
S'EST SPÉCIALISÉE DANS LE
DÉVELOPPEMENT DE
LA CIRCULATION À VÉLO,
ET DES MODES DE
DÉPLACEMENT DOUX.

Isabelle Mesnard :
Adjointe au Maire au
cadre de vie, en charge
de l'embellissement
de Chartres (propreté,
espaces verts,
mobilier urbain et
déplacements à vélo).

Q : Que retirez-vous de votre premier mandat ?

R : La découverte du fonctionnement d'une ville, et donc un enrichissement intellectuel et personnel. Et puis la volonté de respecter les engagements pris : il en faut, car il n'est

pas facile de faire rentrer les projets dans les faits.

J'ai aussi validé ma conviction que le vélo était une solution de transport bien adaptée à une ville de la taille de Chartres. Mais cet aspect pratique n'est pas tout : à vélo, il y a une convivialité instantanée entre les cyclistes, on se sourit d'ailleurs souvent quand on se croise.

Q : Le vélo donc, toujours le vélo dans ce mandat qui commence ?

R : Comme adjointe au Maire, j'espère que j'aurai encore davantage de moyens pour œuvrer dans ce sens. Je vais veiller à ce que, lorsque nous rénovons des rues, les nouveaux trottoirs soient accessibles aux piétons comme aux cyclistes. Au fur et à mesure de l'avancement de ces travaux, une continuité souhaitable va s'établir entre ces différents parcours.

Je voudrais également mettre en place une station de prêt de vélos, mais je souhaiterais proposer de l'installer au niveau de l'agglomération toute entière. Et puis, il va falloir continuer à inciter en permanence nos concitoyens à utiliser le vélo toujours davantage, et notamment les enfants pour aller à l'école.

Q : Le cadre de vie, c'est beaucoup plus que le vélo...

R : J'ai pu m'en rendre compte lorsque Bernadette Jouachim m'a passé ses consignes. Je voudrais lui tirer un grand coup de chapeau pour ce qu'elle a fait, et je compte d'ailleurs poursuivre son travail opiniâtre. Ainsi, l'opération « 1000 bancs » va continuer, l'installation des canisites aussi. La propreté reste un enjeu de tous les jours. La lutte contre l'incivisme demeure une priorité : il faut beaucoup de pédagogie, de persévérance.

Mais ma vraie priorité, c'est de rester une élue de proximité, comme je crois l'avoir démontré autour de moi. Je veux apprendre chaque jour à mieux connaître Chartres et les Chartrains. Mon bureau, c'est aussi et d'abord mon vélo. Vous pouvez d'ailleurs continuer à m'écrire dans « Votre Ville » : ma rubrique s'élargit, elle ne concernera plus seulement le vélo, mais aussi tout l'environnement quotidien des Chartrains, et notamment les questions de propreté, sans oublier ces espaces verts qui font une grande partie de la beauté de Chartres.

Patrick Géroudet Attractivité sans frontières

Patrick Géroudet : Adjoint au Maire à la promotion et au rayonnement de Chartres, en charge des relations internationales, du tourisme et des jumelages.

Q : Vous êtes un nouvel élu de Chartres, mais ce n'est pas votre première expérience en la matière ?

R : C'est vrai, j'ai été pendant dix neuf ans conseiller municipal puis premier adjoint du maire de St Germain le Gaillard, mon ami Antoine Lécuyer. Mais il est vrai aussi que j'ai toujours habité principalement à Chartres. J'ai franchi le pas quand j'ai commencé à m'occuper des Jumelages, d'abord au sein de la Commission de Sakurai, puis quand je suis devenu le Président des Jumelages il y a deux ans, après avoir été l'un de ceux qui ont créé notre lien d'amitié avec Evora.

Q : Devenir adjoint au rayonnement et à la promotion de Chartres, c'est en quelque sorte une continuation ?

R : Tout à fait. Je m'étais déjà familiarisé avec cette problématique au sein des organismes du Pays Chartrain, où je représentais Saint Germain le Gaillard. A Chartres, la tâche est d'une ampleur différente, comme j'ai déjà pu le constater à travers les Jumelages. Il s'agit de porter l'ambition de la Ville, grâce à ce qui a été fait depuis sept ans.

Jean-Pierre Gorges et son équipe n'ont pas réalisé des travaux, uniquement parce qu'ils avaient envie de construire. Tous les nouveaux équipements majeurs, qu'ils soient culturels ou sportifs, sont recherchés par les entreprises comme par les touristes. Une Médiathèque ou un Bassin Aquatique, ou encore un Hôpital de qualité, ce sont des arguments décisifs pour ceux qui dans les entreprises choisissent la ville où ils s'installent. Pour ces personnels, ce n'est pas seulement leur futur lieu de travail, mais aussi l'endroit où ils vont vivre, eux et leur famille.

Le même raisonnement vaut pour le tourisme. Pour devenir une destination à part entière, et pas seulement une Cathédrale que l'on parcourt en une demi-heure, au bout d'un périple à travers l'ouest de l'Île-de-France, il



faut pouvoir présenter et vendre une gamme complète d'activités séduisantes, culturelles comme la Médiathèque, le cinéma moderne ou « Chartres en Lumière », ou plus ludiques comme le bassin aquatique.

Le rayonnement d'une ville, c'est le fruit d'une construction cohérente et complète. Nous sommes à quatre-vingts kilomètres de Paris et des aéroports : c'est un atout qu'il faut faire fructifier davantage encore. A moi d'être l'élu qui, au nom du Maire, veillera à la réalisation des objectifs fixés à l'Office du Tourisme, sous sa nouvelle forme d'Etablissement Public Industriel et Commercial.

Q : Quels sont vos axes d'effort prioritaires ?

R : En matière de Jumelage, notre politique ne va pas changer : nous souhaitons une alliance avec une ville espagnole, et nous privilégions les contacts avec les villes historiques, actives, comparables à Chartres,

- 51 ANS, NÉ SOUS LE SIGNE DU SAGITTAIRE.
- CÉLIBATAIRE.
- HABITE LA PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE.
- NOUVEL ÉLU.

qui se trouvent sur le territoire de l'Union Européenne.

Il va falloir également lancer un événement autour du Parfum, en liaison avec Chartres Métropole et la Cosmetic Valley.

Enfin, avec les professionnels du tourisme chartrain et les nouveaux moyens de l'Office du Tourisme, nous allons continuer à orchestrer la promotion de la destination Chartres. Il y a des hôtels qui se construisent, d'autres qui sont en projet. A nous de contribuer à les remplir, notamment en formant mieux tous ceux qui vont accueillir nos visiteurs.

Une démarche bien organisée



La saison est venue des premières inscriptions dans les écoles de Chartres. C'est la Ville qui centralise cette procédure, par souci de transparence et d'équité, au regard du périmètre scolaire. Explications.

Q : Karine Dorange, vous êtes désormais en charge des affaires scolaires à la municipalité. C'est justement l'époque des premières inscriptions dans les écoles maternelles et primaires de la ville. Où en est-on ?

R : Cela fait un peu plus d'un mois maintenant que ces inscriptions ont débuté. « Votre Ville » publie à nouveau le bulletin d'inscription dans sa livraison de mai. Il est important que les familles fassent la démarche le plus rapidement possible, quand elles le peuvent. En effet, plus tôt nous avons une situation exacte école par école, plus tôt l'équipe enseignante peut mettre en place l'organisation nécessaire au meilleur accueil des enfants.

Q : Chaque année se pose la question des demandes de dérogations qui sont examinées au mois de mai. Comment abordez-vous ce rendez-vous toujours un peu délicat pour les familles concernées ?

R : Il faut savoir que des dérogations peuvent être accordées pour deux motifs. Le premier, c'est le souci de ne pas séparer des fratries. Quand un enfant fréquente une école, il est évidemment souhaitable que son frère ou sa sœur puisse s'inscrire au même endroit.

Le deuxième motif de dérogation est d'ordre médical : pour raison de santé, ou quand il existe un handicap, il est normal de rapprocher les enfants des spécialistes qui peuvent les soigner ou s'en occuper.

Q : Et les autres cas ? Comment les abordez-vous ?

R : Les autres cas de dérogation doivent rester exceptionnels. Quand il s'agit de chartrains, nous étudions chaque demande en ayant à l'esprit l'intérêt des familles et aussi celui des écoles, et de leur équilibre.

Quand il s'agit de non chartrains, il faut comprendre qu'il ne sert à rien de déshabiller Pierre pour habiller Paul : scolariser un enfant non chartrain à Chartres, c'est prendre le risque de fragiliser les écoles des communes avoisinantes. Il faut donc être très prudent, et tenter de concilier l'intérêt de chacun avec l'intérêt général.





Proximité

Pour faciliter la relation entre les Chartrains et les élus de la Municipalité, ceux-ci tiendront des permanences les 5 mai et 2 juin prochains, entre 18 et 20 heures, aux adresses suivantes :

Ecole François Villon, 3 rue de la Planche aux Carpes.

Abbayes de St Brice, rue Georges Brassens.

MPT Beaulieu, 2 place de Beaulieu.

MPT Saint Chéron, 2 rue de la Mare à Boulay.

MPT Forum de la Madeleine, 2 place de Sonis.

MPT Bel Air, 4 allée du Berry.

MPT Rechèvres, 13 rue de la République.

Ecole Grand Jardin, 37 rue Philippe Desportes.

Ecole Jules Ferry, 34-36 rue de Villaines.

Hôtel de Ville - Salon Montescot, place de Halles.

MPT Pont Neuf, 9 place des Fondateurs.

MPT Bas-Menus, rue des Bas-Menus.

Pour toute intervention technique de la Ville

Ayez le réflexe **44-44**

par téléphone

Trous dans la chaussée, panneaux de signalisation hors d'usage, réparations dans une école, propreté dans la ville... **Pour toute demande d'intervention technique sur les bâtiments municipaux et sur la voirie et les espaces verts, les Chartrains doivent contacter au 02 37 88 44 44** le centre d'appel des services techniques municipaux qui du lundi au vendredi de 8 h à 18 h répond à ces demandes. Elles sont transmises au service responsable de l'intervention. Ce centre d'appel reçoit en moyenne 300 appels par semaine.

sur Internet

Un nouveau service vient d'être mis en ligne sur le site Internet de la Ville. **À présent vous pouvez formuler vos demandes d'intervention technique** (bâtiments, voiries et espaces verts) sur le site Internet de la Ville :

www.ville-chartres.fr

Ce service est simple d'utilisation. Il suffit de remplir un formulaire à l'écran situé dans la partie « Services Citoyens ».

Grand angle sur « Chartres Objectif »



Photo de Hervé Martin

Hervé Martin a également remporté la médaille de créativité au concours national d'images projetées (version numérique de la diapositive). Il permet ainsi au club de se qualifier pour la Coupe de France 2009 qui réunit les 25 meilleurs clubs français.

Découvrez tous les travaux de « Chartres Objectif » sur : chartres.objectif.free.fr
Réunion chaque lundi soir à 20h30 aux Abbayes de Saint Brice, rue Georges Brassens.
Possibilité d'être modèle et d'obtenir son « book » personnel !
Renseignements
tél 02 37 30 41 11.

Chartres Objectif se présente comme un club photos aux multiples facettes, empreint d'un certain perfectionnisme et du plaisir de partager la découverte du monde de l'image.
Zoom avant sur ses activités:

Dans la nature, en studio ou au labo

Tous affichent la volonté de se former pour s'améliorer. La maîtrise de l'art photographique passe par le travail du noir et blanc argentique, de l'image traditionnelle. Ensuite, le passage à l'image numérique se fait naturellement. L'utilisation des différentes formes de logiciels permet alors l'optimisation des prises de vues jusqu'à un rendu final personnalisé. Clichés isolés, clichés en série, participation à des jeux internes sur des thèmes précis, création de diaporamas, les défis relevés par les membres du club sont variés, avec toujours pour seul leitmotiv le plaisir.

Dans la nature, en studio, ou au labo, les bonheurs du photographe amateur sont partout ! Et même dans les concours !



Photo de Guy Nivois

Au club « Chartres Objectif » les adhérents se réunissent en tout premier lieu pour partager une amitié commune. Une amitié qui s'exprime lors des nombreuses sorties comme celle organisée, il y a deux ans, dans la Perche et qui déboucha sur une exposition des travaux du club, au Manoir de Courboyer.

Environ 25 membres composent ce club d'amateurs qui pratiquent, selon leur goût, la photo numérique ou argentique, le noir et blanc ou la couleur, le diaporama numérique ou encore l'image de synthèse. Aucun, jamais, ne se sépare de son boîtier, toujours prêt à déclencher pour glaner quelques clichés qu'il sélectionnera ensuite, développera, archivera aux fins de servir, plus tard, une histoire.

La Coupe de France en point de mire

En effet, le club, affilié à la Fédération française de Photographie, participe avec succès, à des compétitions régionales, nationales ou internationales. En 2007, il a présenté 170 photos et remporté 7 prix dans différents salons, grâce aux clichés d' Hervé Martin, Jean Buet, Philippe Leroy et Guy Nivois. « Chartres Objectif » se place en tête des clubs photos de la région dans la catégorie « couleur papier », avec une place de meilleur auteur et une place de meilleure photo du concours.

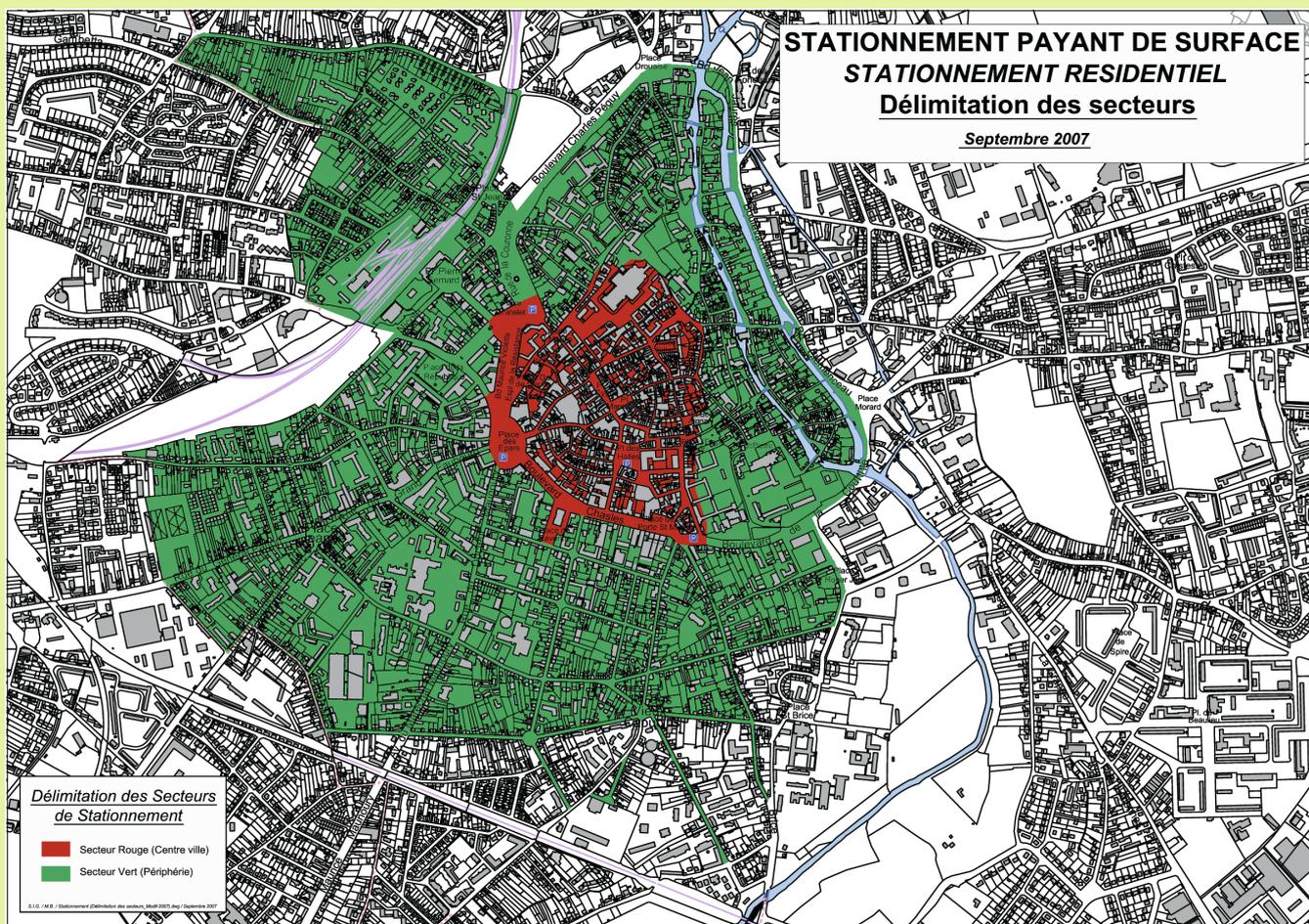
Mosaïque de photos

Collégiale Saint-André de 14h à 18h sauf le mardi.

Dans le cadre du mois de la photo. Grand prix 2008 de Paris Match, le lauréat du photoreportage étudiant, les travaux de l'école Louis-Lumière, Le salon national du photoclub des Cheminots de Chartres....

Renseignements :
Musée des Beaux-Arts,
02 37 90 45 80.

Résidents : la Ville simplifie votre stationnement



Depuis le printemps 2007, la zone semi-piétonne a été élargie. Ses résidents disposent pour 2008 (ils peuvent la demander dès début octobre 2007) d'une **vignette bicolore rouge et vert (fig. 1)** contre quadricolore précédemment (ancien secteur mauve).

Depuis septembre 2004, les résidents qui habitent le périmètre situé autour de l'hyper-centre piétonnier bénéficient d'un stationnement gratuit, grâce à des vignettes (bleue, rouge, jaune et verte) spécifiques à chacun de ces quartiers.



Les travaux du Cœur de Ville étant achevés, il a été décidé de simplifier le dispositif. Ces résidents bénéficieront d'une **vignette identique, de couleur verte (fig. 2)**, leur permettant de stationner gratuitement dans tous ces quartiers précédemment distincts.

Rien ne change en revanche pour les habitants de l'hyper-centre piétonnier (**vignette bicolore rouge et vert**) qui peuvent stationner dans l'ensemble de la zone désormais verte.

Précision utile : tous les résidents concernés peuvent dès à présent renouveler leur vignette au titre de l'année 2008 et cela jusqu'au 31 janvier 2008.

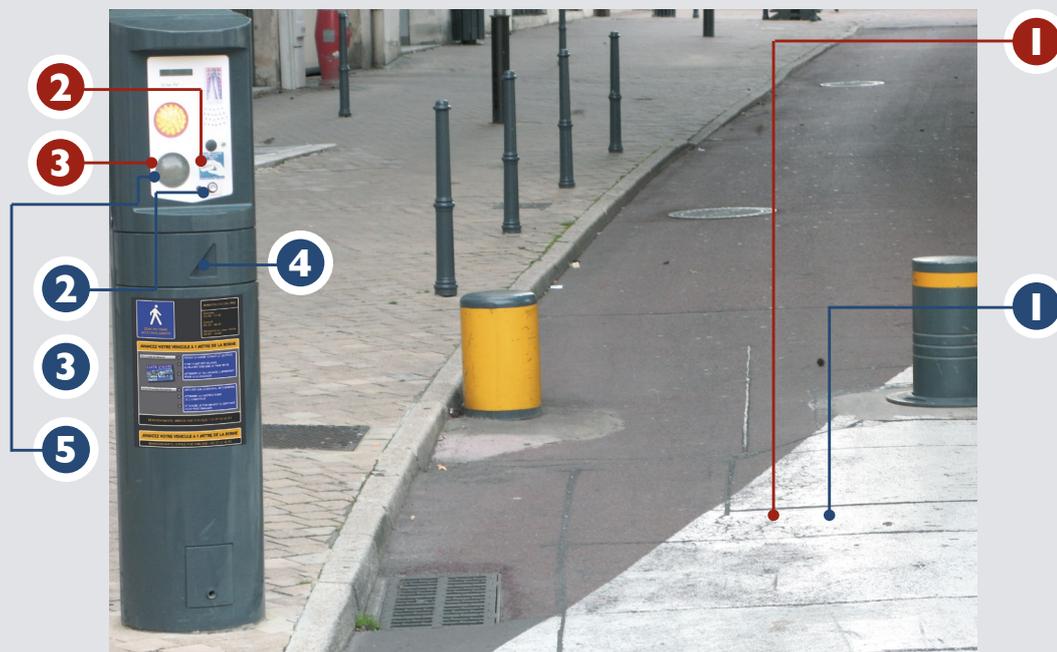
Ces vignettes sont à retirer au Service Voie Publique – Hôtel Maleyssie, 2, rue de Chanzy, les mardis, mercredis, jeudis, et vendredis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

A cet effet, vous devrez vous munir impérativement des documents suivants :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile ou avis de taxe d'habitation de l'année N-1 ou contrat de location,
- photocopie de la carte grise du ou des véhicules,
- justificatif de vie en commun.

Le service voie publique se tient à votre disposition pour toute précision complémentaire au 02.37.23.42.83 ou au 02.37.23.42.72.

La zone piétonne : mode d'emploi



Qui peut entrer dans la zone piétonne ?

Les badges d'accès sont distribués aux résidents des voies concernées par le secteur piétonnier.

Les personnes non résidentes mais possédant un garage, une cour, ou un parking peuvent disposer d'un badge.

De même, les commerçants et les acteurs économiques, ayant leur local d'activité dans la zone peuvent aussi disposer d'un badge.

Comment obtenir un badge d'accès ?

Le badge est à retirer auprès de la Police Municipale au service voie publique : Hôtel Maleyssie, 2 rue de Chanzy, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Il faut aussi se munir des justificatifs suivants :

- pièce d'identité récente,
- justificatif de domicile (un avis de taxe d'habitation ou de taxe professionnelle de l'année N-1, ou bien un contrat de location accompagné d'une quittance EDF, ou d'une facture France Télécom),
- photocopie de la carte grise du ou des véhicules,
- justificatif de vie en commun (dans le cas où il y a plusieurs véhicules).

Le badge est valable 1 an à compter de la date de délivrance.

Pour utiliser votre badge

- 1 Avancez votre véhicule jusqu'à la boucle magnétique, à 1 mètre de la borne.
- 2 Présentez votre badge devant la zone de lecture représentée par l'image d'un badge. Patientez.
- 3 Le feu passe à l'orange clignotant, la borne est en position basse, vous pouvez avancer.

**Le centre
d'appel est
disponible 24h/24
et 7j/7.**

Vous souhaitez pénétrer exceptionnellement dans la zone piétonne.

- 1 Avancez votre véhicule jusqu'à la boucle magnétique, à 1 mètre de la borne.
- 2 Appuyez sur le bouton pression pour entrer en contact avec le centre d'appel.
- 3 L'opérateur vous demande de justifier votre entrée dans le périmètre piétonnier.
- 4 L'opérateur vous délivre un ticket que vous devrez poser lisiblement sous votre pare-brise.
- 5 Le feu passe à l'orange clignotant, la borne est en position basse. Vous pouvez avancer.

Rappelons que le bus du Relais des Portes s'arrête à présent près de l'office du tourisme et de la cathédrale, rue Percherone.

Chartres en lumières 2008

Du 11 avril au 20 septembre
tous les soirs dès la tombée de la nuit

20 sites illuminés
www.chartresenlumieres.com



Laissez-vous guider !

6 mois d'animations nocturnes, 20 sites mis en scène, « Chartres en Lumières » est devenu, en 6 ans, l'événement culturel phare de la ville.

Depuis le 11 avril « Chartres en Lumières » brille de nouveau de ses mille feux. Pour ne s'éteindre que le 20 septembre, après deux soirées d'animations lors de la « Fête de la Lumière »

Laurent Lhuillery, adjoint à l'animation de la ville, développe les points forts de l'édition 2008.

Votre Ville : Chartres en Lumières entame sa sixième saison. Quelles sont les nouveautés 2008 ?

Laurent Lhuillery : Xavier de Richemont a conçu une nouvelle scénographie pour la cathédrale. Les spectateurs fidèles ont pu la découvrir l'an dernier au cours du week-end final de la « Fête de la Lumière ». La médiathèque, quant à elle, ne sera éclairée qu'en juin pour des raisons techniques inhérentes à la taille du bâtiment. Il est nécessaire de poser des éclairages sur le toit et cela requiert une organisation particulière. Nous avons travaillé plus spécialement cette année sur le cheminement entre les sites, afin de mieux guider les spectateurs d'un monument à l'autre.

VV : Quelles sont les retombées pour la ville de cet événement culturel ?

Laurent Lhuillery : Il est toujours difficile, bien sûr, de quantifier le nombre de spectateurs sur un événement comme celui-ci qui se déroule sur 6 mois et dont l'accès, de surcroît, est totalement gratuit pour le public. Pour autant, la Préfecture a fait état l'an dernier de 300 000 visiteurs au cours des deux jours de la Fête de la Lumière. Nous savons aussi que 40 000 personnes se sont connectées sur le site Internet de « Chartres en Lumières ». Quant au président du Comité Départemental de Tourisme, il annonce une hausse de fréquentation du tourisme à Chartres de 20% en 2007. Des chiffres qui devraient réjouir commerçants et restaurateurs.

VV : Avez-vous des projets pour faire monter encore en puissance « Chartres en Lumières » ?

Laurent Lhuillery : Nous illustrons déjà 20 sites. C'est énorme ! Mais c'est vrai qu'il reste encore des bâtiments qui mériteraient d'intégrer le parcours lumineux. Je pense, par exemple, à la cour de l'hôtel Montescot. Il faut commencer à réfléchir aussi au renouvellement de la scénographie sur certains sites. Un renouvellement de 3 ou 4 monuments tous les 5 ans me paraît un bon rythme. Un « Chartres en Lumières » toujours plus beau, c'est certes notre objectif, mais avec le souci permanent de maîtriser les dépenses.

VV : Comment comptez-vous élargir la communication et la promotion de l'événement ?

Laurent Lhuillery : Je souhaite créer cette année une « news letter » qui sera

téléchargeable sur Internet. Nous y aborderons l'aspect technique de « Chartres en Lumières », nous entrerons dans les coulisses de la fête. Professionnels du tourisme et de l'hôtellerie, techniciens, artistes, Chartrains, auront la parole. Elle sera éditée deux fois par an, en avril et en septembre.

Cette lettre d'information sera destinée plus particulièrement aux professionnels de la lumière et aux adhérents de l'association LUCI qui regroupe toutes les « villes-lumières » du monde.

D'ailleurs, je compte bien défendre la candidature de Chartres pour l'organisation de l'assemblée générale de LUCI en mai 2009, même si je sais que la concurrence sera rude.

D'ici là, il sera possible d'acheter dans une boutique en ligne des produits dérivés de « Chartres en Lumières », t-shirts, casquettes, livres, etc.



www.comptoirsdechartres.com

ENTRÉE
GRATUITE

les **Comptoirs**
de **Chartres**
le commerce d'une autre nature

du vendredi **16**
au dimanche **18**
mai
2008



Du vendredi 16 au dimanche 18 mai inclus



Les commerçants font Comptoirs

A ciel ouvert et au coeur de la ville, avec une nouveauté 2008

C'est désormais une habitude, les Comptoirs de Chartres s'installent sur l'Esplanade du boulevard Chasles, et sur la place des Epars. Un parcours piétonnier de 800 mètres, au dessus des parkings !

Cette année les commerçants du centre ouvriront leurs portes le dimanche 18 mai pour s'associer, d'une part à la dynamique commerciale, d'autre part pour prolonger l'esprit des « Comptoirs ». Un soin particulier sera apporté à la décoration de la ville aux couleurs des Comptoirs.

Un programme d'animations renforcé

C'est une volonté marquée de l'UCIA pour cette édition 2008, d'offrir davantage d'animations, toujours très diverses, afin de satisfaire un large public, chaque année plus nombreux. Les principaux points d'animation : les boulevards, les places et rues commerçantes du centre.



Le groupe japonais Gagaku

Un avant-goût du programme :

le groupe folklorique japonais Gagaku venu de Sakurai, un Concert de Gospel, de la danse country, le Conservatoire de Musique et de Danse de Chartres, les jeux d'hier en bois qui ravissent petits et grands, une exposition de voitures anciennes (et peut-

être même celles qui livraient les comptoirs d'antan !), une présentation d'animaux par « Lancey équitation » avec promenade en poney, des démonstrations d'un ferronnier d'art, un manège pour enfants, le Marché du samedi 17 mai : butte des Charbonniers et place Billard.

Pour prolonger la fête :
un dîner entre amis...

Rendez-vous samedi 17 mai à partir de 19h

Une restauration de qualité, à ciel ouvert... (ou presque, pour contrer les aléas du temps !) permettra au public de finir la journée en musique, entre amis, autour d'un repas convivial.

La place Billard accueillera « la Guinguette des Comptoirs » samedi 17 mai au soir.

Prix par personne : 17 euros. (Menu : Kir, ¼ de vin rouge ou rosé, jus de fruits, eau plate, eaux gazeuse, paella ou cassoulet, fromage, dessert, café.)

Vous pouvez réserver dès maintenant à l'aide du coupon ci joint, les places étant limitées.

« Les Comptoirs font Guinguette »

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ fax _____

E.mail _____

Nombre de personnes : _____ X 17euros = _____ euros

Coupon de réservation à retourner à l'UCIA, accompagné d'un chèque de règlement établi à l'ordre de l'UCIA.

Renseignements et réservations : Brigitte, UCIA, 20 rue de la Tonnellerie, 28000 Chartres.
tél 02 37 21 90 99 Fax 02.37.36.23.72
ucia.chartres@wanadoo.fr

Entrée gratuite. Exposition : place des Halles, Esplanade boulevard Chasles, place des Epars et centre ville.
Parking « Cœur de ville » : entrées place des Epars, ou porte Saint Michel.
Parking « Hôtel de Ville » : place des Halles.
Parking « Cathédrale » : place Châtelet.

Elire le Bon Berger



Expertise morphologique



Mensurations

Le Club des Amis du Beauceron organise sa Nationale d'élevage à Chartres les 10 et 11 mai prochains le long de la promenade des bords de l'Eure. 600 beaucerons et leurs maîtres sont attendus de France et d'ailleurs.

Tests et examens

Les épreuves nationales de sélection constituent un ensemble de tests et d'examen permettant d'établir un rapport complet d'expertise de l'animal.

Chantal Gurboda, déléguée responsable, l'affirme : « Il ne s'agit pas de sélectionner aveuglément un sujet parce qu'il est très beau, très élégant, très obéissant ou très performant, alors qu'il présenterait par ailleurs des défauts majeurs. La sélection a pour but de trier pour la reproduction des sujets parfaitement équilibrés, dont les aspects morphologiques et caractérisés correspondent le plus exactement possible aux normes du standard de la race ».

Avec ces épreuves, chaque propriétaire ou éleveur de chiens peut obtenir un bilan complet des qualités et défauts de son animal, même si les sujets présentés ne sont pas sélectionnés à la première présentation. Un document indispensable pour les pro-

priétaires souhaitant faire de l'élevage.

Des coupes, challenges et objets divers récompenseront les concurrents.

« La Présidente du club Katerine Couteau, les membres du comité et moi-même remercions le maire de Chartres et son équipe, Jacky Baroche et l'association de la commune libre de St-Brice, les responsables de l'organisation des fêtes et des services techniques ainsi que Chartres Métropole et la Directrice de l'hospice pour leur aide précieuse, ainsi que Mme Duplan du club Chartrain pour son prêt de matériel canin ».

Les 10 et 11 mai, le long de la promenade des bords de l'Eure. Venez nombreux, c'est gratuit !

Le temps d'un week-end, la promenade des bords de l'Eure accueillera la coupe de France en ring, un CANT (certificat d'aptitude naturelles au troupeau) sur moutons, un concours d'agility et un concours d'obéissance. Sans oublier le CSAU (certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation) obligatoire pour accéder à une discipline de travail. Mais la Nationale d'élevage a pour premier but de désigner le CACS (certificat d'aptitude à la conformité au standard) attribué au meilleur mâle et à la meilleure femelle ayant plus de 15 mois.



Test de caractère

La fête des voisins

Réservez la date du 27 mai pour rencontrer, échanger et partager un moment sympathique avec vos voisins !

« La fête des voisins-Immeubles en fête », une occasion de rencontrer ses voisins pour mieux les connaître, rompre l'anonymat et l'isolement, mieux vivre ensemble en renforçant les solidarités de proximité.

Avec plus de 7 millions de participants en 2007, la fête des voisins est le rendez-vous citoyen incontournable en France et en Europe. Le mardi 27 mai prochain, vous êtes donc tous invités à célébrer les relations de bon voisinage dans la joie et la bonne humeur.

Objectif de cette nouvelle édition : que 10 millions de voisins se retrouvent à travers toute l'Europe et dans le monde !

Contactez les Maisons Pour Tous (MPT)

MPT Beaulieu 02 37 28 58 66.
MPT Hauts de Chartres 02 37 88 05 36.
MPT La Madeleine 02 37 88 45 35.
MPT Bel Air 02 37 21 06 28.
MPT Pont-Neuf 02 37 36 57 56.
MPT Rechèvres 02 37 36 54 73.
MPT Saint-Chéron 02 37 35 77 27.

A Chartres

Christophe Hélias, coordinateur des Maisons Pour Tous : « Nous proposons aux habitants intéressés par l'organisation de la fête des voisins de prendre contact avec les MPT de la ville: Beaulieu, Hauts de Chartres, La Madeleine, Bel Air, Rechèvres, Saint Chéron. Les animateurs de ces structures renseigneront les organisateurs et mettront du matériel à leur disposition pour cette grande fête nationale : ballons, tables, chaises, cartes d'invitations... ». Pour l'organisation de cet événement, il suffit d'une pincée de générosité et d'un soupçon d'enthousiasme, de repérer un lieu facile d'accès et idéal pour se regrouper entre voisins d'immeubles ou de pavillons. Et que la fête commence !



Un village de la sécurité routière



tre de loisirs du Rigeard au Grands-Près, « le village de la sécurité routière ». Manifestation gratuite ouverte à tout public, le samedi 24 Mai de 13h30 à 18h. Nombreuses animations et stands l'après-midi.

L'association des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure et Loir (ADPEP 28), la Préfecture d'Eure et Loir, et la Prévention Routière organisent, pour la deuxième année consécutive, du 19 au 24 Mai, au cen-

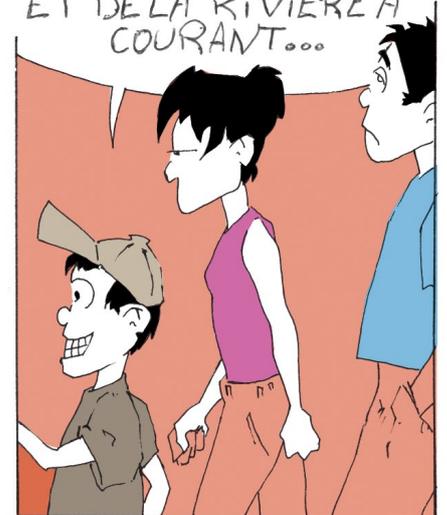
Pour toutes informations : Accueil de loisirs Le Rigeard, tel 02 37 21 76 90.



MOI, JE ME VOIS BIEN FAIRE DU PATIN A GLACE, CAR J'Y AI PRIS GOÛT AVEC LA PATINOIRE DES EPARS A NOËL.

IL FAUT SAVOIR RESTER MODESTE, UN SIMPLE AXEL ME SUFFIRAIT...

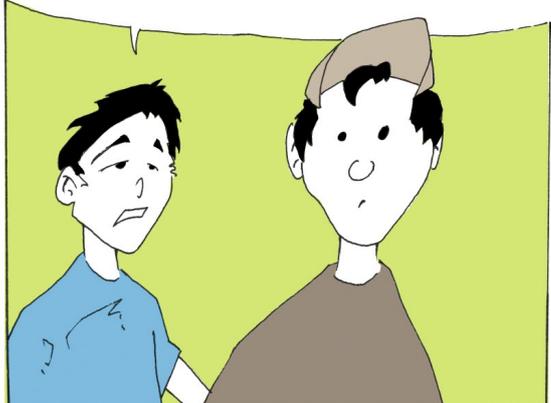
ET BIEN MOI, JE SERAIS LE ROI DE LA FOSSE A PLONGEE, DES TOBOGGANS DE LA PISCINE A VAGUES ET DE LA RIVIERE A COURANT...



RIEN QUE ÇA ... MAIS TU OUBLIE UN PARAMÈTRE IMPORTANT ... TU NE SAIS PAS NAGER.

KEVIN ... JE NE DISAIS PAS ÇA POUR TE VEXER !

NE T'INQUIÈTE PAS POUR MOI, JE VAIS DE CE PAS PRENDRE DES COURS POUR ÊTRE PRÊT LE JOUR J, DANS L'EAU COMME SUR GLACE, JE SERAIS LE ROI DE L'AQUAPLANING.



A l'Est, du nouveau....

L'association des Jumelages fait voyager les Chartres hors des frontières pour les plus aventureux, mais aussi, plus près d'eux, aux « Comptoirs de Chartres ».

A Bethléem

L'association des Jumelages de Chartres organise un séjour à Bethléem, ville jumelle et propose de rencontrer nos amis palestiniens pendant les vacances de la Toussaint. Le voyage se déroulera du samedi 25 octobre au dimanche 2 novembre 2008.

Le transport se fera par avion et deux modes d'hébergement sont possibles : à l'hôtel en demi-pension ou en chambre d'hôtes payantes dans des familles francophones ou anglophones.

Ce séjour sera l'occasion de découvrir Bethléem et ses environs, ainsi que Jérusalem et la Mer Morte.

Tarif approximatif : 1 050€ (pour 20 participants minimum).

Renseignements et inscriptions :

**Secrétariat de l'Association,
Hôtel Maleyssie, 2 rue Chanzy
tél 02 37 21 76 77.**

Avant le 31 mai 2008 (délai impératif).

A Sakurāi

Avril 2009 marquera le 20^e anniversaire du jumelage entre Chartres et Sakurāi. A cette occasion, l'association des Jumelages organise un voyage au Japon d'une dizaine de jours, au cours des vacances scolaires de Printemps 2009.

Au programme : découverte du Japon



le Dôme du Rocher à Jérusalem.

moderne et traditionnel et visite de Sakurāi et de ses environs avec les amis japonais de Chartres.

Renseignements et inscriptions :
**Secrétariat de l'Association,
Hôtel Maleyssie, 2 rue Chanzy
tél 02 37 21 76 77.**

Aux « Comptoirs de Chartres*»

Comme chaque année, les Comptoirs de Chartres, mettent à l'honneur une ville jumelle de Chartres. Cette année, ce sera

Sakurāi, sa jumelle japonaise, qui proposera au public des produits traditionnels du Kansai.

Le groupe « Tazan Gagaku Kai » de Sakurāi présentera un spectacle de Gagaku, musique et danse traditionnelle de la cour impériale du Japon, le samedi 17 mai à 20h30, au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres.

Marie-Elisabeth Fischbach, maître de l'école Sogetsu de Tokyo, fera une démonstration d'Ikebana, l'art floral japonais, le vendredi 23 mai 2008, à 17h30, au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres.

* du 16 au 18 mai.



Infos BIJ : L'Europe «Etudier, voyager et travailler»

3 espaces thématiques animés par des professionnels, des témoignages, des tables rondes... vous attendent le mercredi 14 mai de 14h à 18h au Forum de la Madeleine :

- **Voyager en Europe :** Les échanges européens, le service volontaire européen, les chantiers de jeunes bénévoles en Europe, les vacances avec New East...

- **Etudier en Europe :** Monter son projet universitaire en Europe, Erasmus, Léonardo, les bourses du conseil régional, le transeurope, les séjours linguistiques...

- **Travailler en Europe :** Comment rechercher un job en Europe? Les offres du Club Teli, du réseau EURES, partir au pair en Europe...

Pour plus d'information sur le déroulé de l'après-midi, vous pouvez contacter le BIJ :

**Bureau Information Jeunesse
32, boulevard Chasles
28000 CHARTRES
Tél 02 37 23 42 32.**

Bij28@ville-chartres.fr

www.ville-chartres.fr rubrique «Jeunesse»

Une collecte de jouets pour les enfants hospitalisés



Pour la 2^e année, le Rotary Club de Chartres et « Les Blouses Roses » lancent une grande collecte de jouets et de jeux destinés à tous les enfants de l'agglomération chartraine qui séjournent ou qui séjourneront cette année à l'hôpital Louis Pasteur.

Pendant trois jours, les jeudi 1^{er}, vendredi 2 et samedi 3 mai, plusieurs dizaines de bénévoles se relaieront, place des Epars, pour recevoir les dons.

Soyez généreux et venez nombreux soutenir cette action. L'an dernier, un millier de jouets avaient été collectés.

Environ trente bénévoles de l'association « Les Blouses Roses » rendent visite, à tour de rôle, aux enfants hospitalisés de l'hôpital

Louis Pasteur du Coudray, le plus souvent au service chirurgie ou pédiatrie et, heureusement, pour des séjours assez courts de deux ou trois jours. Pour autant, cela n'empêche pas ces enfants de souffrir et d'être angoissés par l'éloignement familial.

Plus de 400 enfants visités

« Les Blouses Roses » interviennent bénévolement plusieurs après-midis par semaine, leur apportent un moment de détente, leur parlent, jouent avec eux, en fonction de leur âge et de leurs centres d'intérêt (jeux de société, découpage, modelage, coloriage, bricolage).

Ainsi, plus 400 enfants l'an dernier, ont reçu la visite des « Blouses Roses ».

Parmi les objets les plus appréciés, on recense les crayons de couleur, les feutres, les gommettes, le papier à dessin, les peintures, les pochoirs, le matériel pour de petits travaux manuels, mais aussi des jeux d'éveil, des jeux de société (petits chevaux par exemple), et bien sûr des jouets, si possible propres et en bon état. Vous pouvez aussi faire un don en numéraire ou par chèque à l'ordre de l'association « Les Blouses Roses ».

Merci au « Country Club de Chartres », au « Dream Harmony Gospel », au « Cirque

en équilibre » à « l'Avenir de Beauce » et à la Prévention Routière, qui animeront ces trois jours de collecte.

Le Rotary Club de Chartres

Créé en 1937, il compte 45 membres d'horizons professionnels différents, dont l'objectif commun est de servir.

En plus de sa contribution aux actions nationales du Rotary, le club de Chartres mène ses propres actions locales. Il apporte son soutien à la Banque Alimentaire, à l'association « Les Blouses Roses », à la Prévention Routière. Il attribue chaque année le « Prix Servir » à une personne qui fait preuve d'un dévouement exemplaire, ainsi que le « Prix du Travail Manuel » pour aider un jeune ayant choisi un travail manuel.

Le Rotary club de Chartres participe à l'organisation du Forum des Métiers qui se tient chaque année à Chartreexpo et qui accueille environ 7 000 jeunes venus de tout le département pour se renseigner sur les orientations professionnelles.

Plus de 60 artistes attendus

Concentrée sur la place Saint-Pierre et la rue de l'Asne-Rez, la 6^e édition de « L'Art dans la rue » joue la carte de la spontanéité.

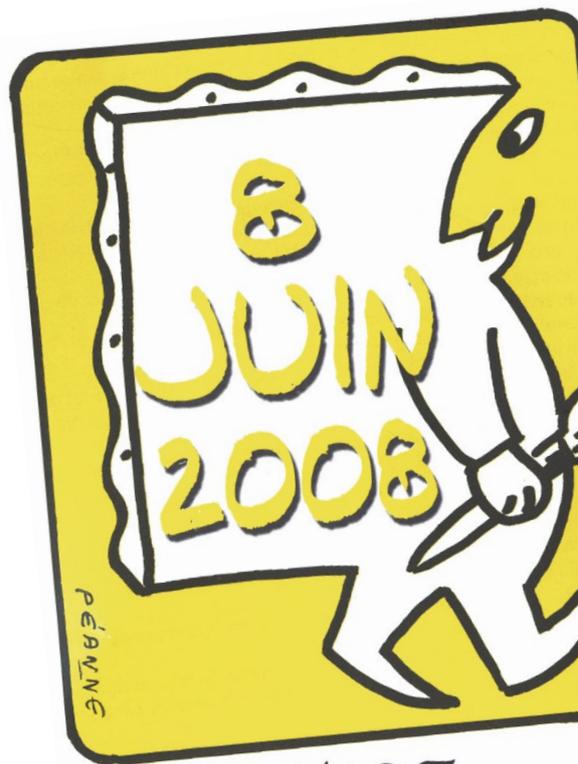
« La moitié des artistes s'inscrit au dernier moment » estime Jean-Paul Belloy, le président du Comité Saint Pierre organisateur de l'événement, qui souligne la grande diversité des oeuvres exposées « à condition que cela reste du domaine de l'art plastique ». En plus des peintures, sculptures, gravures, photographies, mosaïques, on devrait voir apparaître cette année de la BD et du « mail art ».

Pour cette exposition qui a lieu en plein air, la météo est un facteur de réussite. « S'il fait, beau l'alchimie se fera entre le public et les artistes, j'en suis certain ! ». Soleil ou pas, cette exposition connaît chaque année un vif succès. Elle offre l'occasion de découvrir des

artistes locaux, professionnels ou amateurs, dans le cadre pittoresque du quartier historique de Chartres.

Comme l'an passé, Adeline Héraclès animera un atelier en extérieur, pour les enfants. Cette exposition constitue, avec le salon des antiquaires d'octobre, une des manifestations majeures du Comité Saint-Pierre dont l'objectif premier est la défense et la sauvegarde du quartier. « Nous travaillons depuis 1962 sur le secteur sauvegardé. Nous réfléchissons beaucoup actuellement à son devenir. » En attendant, Jean-Paul Belloy se plaît à rêver à un ambitieux projet de recueil répertoriant les vitraux de l'église Saint-Pierre, « un gros projet qui nécessite temps et argent, ce qui nous manque cruellement ! Mais peut-être réussissons-nous à monter une exposition pédagogique sur ces vitraux méconnus. »

« L'Art dans la rue », dimanche 8 juin. Ville basse. Inscriptions avant le 25 mai. Comité Saint-Pierre, 9 rue aux Juifs. Tél 02 37 30 20 21. Participation : 10€.



L'ART dans la rue

Les « Eurosports » à Spire

Chartres termine 4^e

L'édition 2008 des Eurosports, rencontres sportives inter-universitaires européennes, s'est déroulée pour la première fois à Speyer (Allemagne), du 07 au 12 avril. Elle a réuni 90 compétiteurs de 18 à 25 ans, issus des établissements universitaires et scolaires de Chartres, de Ravenne, de Chichester, d'Evora, Gniezno, Speyer. Chartres a fini 2^e au foot-ball, et 4^e au classement général. Elle a remporté le trophée du fair-play, donné chaque année à l'équipe qui a eu le meilleur comportement. A noter que cette édition a été marquée par une place plus importante donnée aux sports féminins et par des échanges très amicaux. Tous les participants ont apprécié les visites guidées en plusieurs langues à Speyer et à Heidelberg. Les délégations ont été reçues à la Mairie de Speyer. L'Association Eurosports-Chartres s'apprête à organiser à son tour l'édition 2009 des Eurosports en Avril, pour la troisième fois, avec le concours en particulier de l'IUT et de la Ville de Chartres. Appel aux sponsors et à tous les supporters chartreux !



Des élèves chartreux et allemands en excursion à Heidelberg.

Renseignements : Françoise Brocard, coordinatrice des Eurosports pour l'IUT de Chartres et présidente d'honneur de l'Association Eurosports-Chartres.

IUT, 1 place Pierre Mendès France, Chartres.

Tél 02 37 91 83 00.

Pas à pas, roue dans roue



L'association dispose d'une joëlette pour emmener un de ses adhérents.

L'association qui dispose d'une joëlette emmènera un de ses adhérents.

3 parcours sont proposés : 15 kms pour les plus sportifs, 8kms pour les familles, et 4 kms pour les personnes en fauteuil avec leur propre accompagnateur.

Le départ se fera du siège de l'association, 136 rue Gaston Couté. Les circuits passent par les Grands-Prés, le Jardin d'Horticulture, puis Lèves et Saint Prest pour le circuit le plus long. Une vingtaine de bénévoles viendront prêter main forte aux organisateurs qui ont prévu plusieurs ravitaillements au cours de la sortie.

1^{ère} rando Chartres Handisport et Loisirs
Dimanche 25 mai, 8h30.

Inscriptions sur place dès 7h30 ou par courrier :

Chartres Handisport et Loisirs,
136 rue Gaston Couté
28000 Chartres.

Tél 02 37 20 99 88.

chi28@wanadoo.fr

2€, gratuit pour l'accompagnateur.

1 T-shirt offert à l'inscription.

L'association Chartres Handisport et Loisirs propose toute l'année de multiples activités sportives aux personnes handicapées moteur ou sensoriel : basket, cyclotourisme foot, natation, tir... La liste est longue.

Elle vient de créer une section de randonnée pédestre « Les pas pétillants », et organise sa première « rando » ouverte à tous, le 25 mai. Un moyen de rapprocher valides et non valides et de partager occasionnellement l'exercice d'une activité avec sa famille ou ses amis.

Amicale Corporative Chartraine de Football

40^e coupe d'été

L'Amicale Corporative Chartraine de Football fête ses 40 ans d'existence à l'occasion des finales de la coupe d'été 2008.

La coupe d'été appelée maintenant «challenge Daniel Henriette» du nom d'un de ses fondateurs décédé en 1998, regroupe les meilleures équipes du championnat. Les autres équipes disputent quant à elles le «challenge Thierry Broutin» du nom d'un dirigeant de l'équipe de Rallye décédé en 1988.

Lors de la finale 2007, l'équipe de l'entreprise Lorillard a gagné le challenge Daniel Henriette contre FCI-Framatome d'Epernon 4 à 0 après prolongation. L'équipe de Sport-Educ de Lucé



L'équipe Lorillard a gagné le challenge Daniel Henriette de 2007 contre FCI-Framatome d'Epernon.

a gagné contre Ethicon d'Auneau 5 à 3 pour le challenge Thierry Broutin.

Un hommage particulier sera rendu à tous les dirigeants qui se sont succédés au bureau de l'ACC, ainsi qu'aux bénévoles des équipes corporatives qui défendent chaque année les couleurs de leur entreprise. «Avec un hommage particulier à un ancien qui fut joueur, dirigeant et bénévole, toujours disponible et souriant,

Eugène Grosset dit Gégène ».

La 2ème phase des rencontres de cette coupe d'été se déroulera du 13 mai au 29 mai sur des terrains de l'agglomération chartraine, avec les demi-finales le 3 juin et la finale le 6 juin (lieu à définir).

Gros plan sur l'Amélanchier

Originaire d'Amérique du Nord et d'Europe, l'amélanchier ne compte pas moins de 12 espèces.

On peut le trouver soit en arbuste de forme libre, soit en petit arbre sur tige.

Au printemps, une floraison blanche apparaît en forme de grappes de couleur crème, puis son jeune feuillage devient rose cuivré, et enfin vert. A l'automne, il se pare d'une couleur rouge feu.

Certaines espèces donnent des petits fruits comestibles, très appréciés des oiseaux !

Il convient pour tout type de sol, mais préfère le calcaire.

Dans nos régions, il est conseillé de le planter à l'abri du froid, en plein soleil.

Sa taille s'effectue juste après la floraison.



Le saviez-vous ?

Nous cousins canadiens consomment fréquemment le rôti de bœuf accompagné d'une sauce à l'amélanchier. On peut aussi trouver outre-Atlantique de la « tartinade de baies d'amélanchier » en pot, sorte de compote à consommer telle quelle ou comme ingrédient pour la composition de sauces. Le mot « amélanchier » provient du provençal ou du savoyard « amélançier » qui désigne un néflier sauvage.

Le Mai chartrain

Chartres défila beaucoup en Mai 68. La manifestation du 13 mai retient l'attention de la presse locale. Un immense cortège, le plus vaste depuis longtemps, se dirige vers la rue Mathurin Régnier, avec des slogans : « Des profs, pas des matraques », « La Sorbonne aux étudiants », « Libertés syndicales », « Étudiants solidaires des ouvriers », « CRS, SS ». On passe boulevard Chasles, place des Épars, rue du Bois merrain, rue Marceau, place du Cygne, rue Noël Ballay, à nouveau place des Épars, rue Danielle Casanova, rue Charles Brune, avenue Jehan de Beauce. Après un « sit in » place Sémart et une longue ovation aux orateurs de l'Union Nationale des Étudiants de France et de la Fédération de l'Éducation Nationale, on se sépare devant la Préfecture, au chant de l'Internationale. Chartres vit sa « révolution culturelle » avec son Théâtre « ouvert à tous », le 26 mai, de 13 heures à minuit. Plus de cinq cents personnes demandent un lieu permanent d'expression ouvert à tous, pour des débats culturels, politiques, artistiques et des spectacles populaires. Événement sans précédent ! Lycéens, militaires du contingent, quelques ouvriers, diverses personnalités, mais aussi personnes de tous âges, ecclésiastiques, syndicalistes, vieilles dames, « minettes » et petits garçons, débattent, votent des motions, écoutent du jazz, regardent des films.



Pendant le défilé.



Juliette Clément, Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Directrice des Publications
 1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres,
 0237369193, « sael28@wanadoo.fr »
 Source : Bulletin de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, n° 96 avril-juin 2008, « Mai 1968 et la presse en Eure-et-Loir », M.-F. Soulier.

Sources :

- 1 La République du Centre, 15 mai 1968, page 2, manifestation du 13 mai à Chartres (AD 28, PER 117, cl. J.-Y. Populu, AD 28).
- 2 L'Écho Républicain et La République du Centre, lundi 13 mai 1968 (AD 28, PER 78 et 117, cl. J.-Y. Populu, AD 28).

Un moule à cloche et autres découvertes

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation de l'aspect primitif du clocher-porche de l'église Saint-Pierre, la Commission Supérieure des Monuments Historiques a demandé au service Archéologie de la Ville de Chartres d'effectuer des sondages archéologiques à l'intérieur de la salle basse. D'après l'étude stylistique de certains décors extérieurs, la date de construction de cette tour-porche remonterait à la fin du X^e siècle ou au début du XI^e siècle.



Fig 1 - Massif de fondation avec le bloc de calcaire faisant l'angle et les blocs de calcaires débordant de la première assise.

Un massif de fondation médiéval

La salle basse du clocher-porche de l'église Saint-Pierre est de plan carré et couverte par une voûte sur croisée d'ogives reposant sur des colonnes d'angle. Elle s'ouvre vers la nef par un arc en plein cintre large de 4,50 m qui repose au nord et au sud sur des piédroits*. C'est à l'aplomb du piédroit nord que la semelle de fondation du mur a été observée (fig. 1).

Des niveaux de sols médiévaux et modernes

Vers le sud, au pied de l'une des colonnes, le plus ancien sol comporte des tuiles gallo-romaines en remploi posées à l'envers. Vers le nord, au pied de l'escalier d'accès, de grandes dalles de calcaires constituent un niveau de circulation. Ces deux sols sont datés de l'époque médiévale (XI^e-XIII^e siècle). Vers le sud, le plus récent niveau de sol est constitué de carreaux de terre cuite s'agencant en diagonale ponctués par des bandes parallèles. En général, seule l'empreinte de ce pavage récupéré est visible (fig. 2). Vers le nord, des dalles calcaires en place et en partie récupérées forment un L. Elles devaient délimiter un niveau d'embranchement supplémentaire dont il reste quelques traces à l'ouest. Cet ensemble remonte à l'époque moderne.



Fig 2 - Empreinte de carreaux de terre cuite récupérés visibles dans un lit de mortier. Au sud quatre carreaux sont encore en place.

Une sépulture et un moule à cloche

Une sépulture de la fin du Moyen-Age ou du début de l'époque moderne contenant six vases funéraires* a également été dégagée. La défunte portait une bague en alliage cuivreux à la main droite (fig. 3). Une structure de chauffe est localisée vers le sud-ouest de la salle. Des mottes d'argile crue chauffées et d'abondants « déchets » en alliage cuivreux dans son comblement indiqueraient qu'il s'agit d'un moule à cloche.



Fig 3 - Détail de la main droite de la défunte et de la bague en alliage cuivreux en place à la deuxième phalange ; à droite de la photo un vase funéraire brisé est également visible.

*Lexique

Piédroit : montant vertical qui supporte la naissance d'une voûte ou d'un arc.

Vase funéraire : céramique dont la panse est percée de plusieurs trous dans laquelle brûlait de l'encens lors de l'enterrement. Les vases étaient jetés dans la tombe avant son comblement.

Texte : Juliette ASTRUC, Archéologue, responsable de secteur. Clichés : Juliette ASTRUC et Franck DUFLOS, archéologues. Ville de Chartres - Service Archéologie.

L'Afrique s'invite à l'Apostrophe

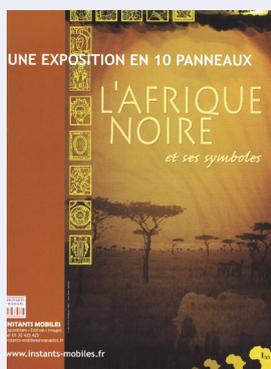
La médiathèque l'Apostrophe propose pendant le mois de mai une série d'animations sur le thème de l'Afrique.

> Du 6 mai au 28 juin Expositions

• L'Afrique noire et ses symboles

Un tour d'horizon des pays, des peuples et de leur culture (patrimoine oral, écrivains célèbres) mais aussi une présentation de l'environnement : végétation, animaux, réserves naturelles.

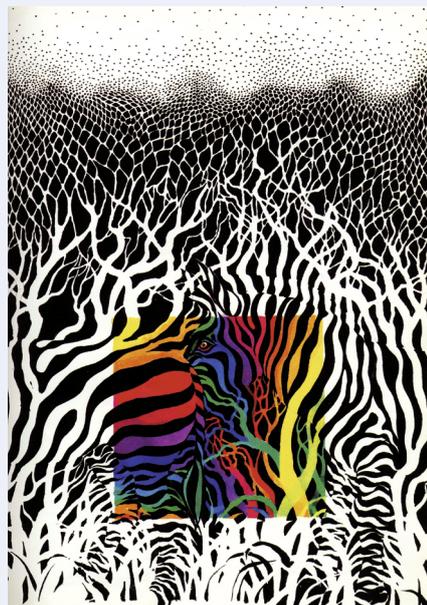
A l'Apostrophe.



• 34 illustrateurs africains pour la jeunesse

Cette exposition d'affiches et de livres pour la jeunesse met en valeur la richesse de l'illustration des créateurs d'origine africaine. Les images de ces livres témoignent de la diversité des cultures des pays d'Afrique subsaharienne.

A l'Apostrophe et la bibliothèque Louis Aragon de la Madeleine.



> Du 13 mai au 15 juin Exposition

• Jeux et sociétés africaines

Comment en Afrique le jeu participe à l'éducation et comment il adapte ses règles aux traditions locales. L'exposition réalisée par Centre-Sciences invite, grâce à 24 jeux, à pratiquer différentes stratégies.

A la bibliothèque Louis Aragon.



> Jeudi 22 mai à 18h Conférence

• Panorama des littératures contemporaines d'Afrique Noire

Conférence animée par Bernard Magnier, journaliste, critique littéraire et directeur de collection « Afriques » aux éditions Actes Sud.

Spécialiste des littératures africaines, Bernard Magnier multiplie les activités dans ce domaine. Il collabore, en tant que conseiller littéraire avec le Centre National du Livre et le Centre Georges Pompidou ; il est programmateur du festival « Littératures mélangées » d'Angoulême. Il a également publié des ouvrages de qualité retraçant les grandes heures de la littérature du continent africain, notamment « L'Afrique Noire en poésie » (éd. Gallimard-Folio junior), « Poésie d'Afrique au Sud du Sahara » (éd. Actes Sud), « La poésie africaine » (éd. Mango) et « J'écris comme je vis » (éd. La Passe du vent).

Auditorium de l'Apostrophe.

Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

> Samedi 24 mai à 15h30 (durée 1h15) Conte

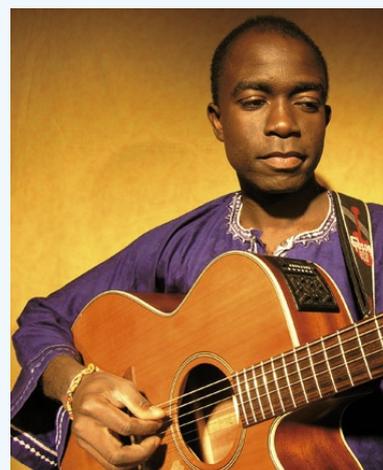
• Amadou Sanfo, conteur africain

A partir de 7 ans.

« Sous l'arbre à palabre » tout se dit, tout se sait, tout peut s'entendre. On y fait des choix, on y annonce des bonheurs, on y trouve la sagesse qui nous fera grandir. On est au cœur battant du village. Le conteur africain amadou sanfo s'accompagne de musique traditionnelle.

A la bibliothèque Louis Aragon de la Madeleine.

Billets gratuits à retirer à l'avance.



> Samedi 31 mai à 15h30 Concert

Musique africaine par le groupe Le Piment (en partenariat avec la Fnac).

A l'Apostrophe.



Destination Afrique

Littératures d'Afrique noire : entre tradition et modernité

Pour les adultes

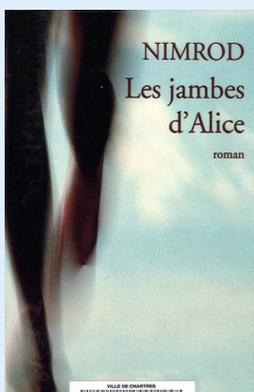
L'empreinte du renard, de Moussa Konaté, Fayard, 2006



Au nord du Mali, en pays Dogon, le commissaire Habib, dont le flair et la sagesse sont légendaires, doit enquêter sur une série de morts bizarres qui ont eu lieu dans le même village. Sur un scénario policier,

l'auteur dévoile les traditions secrètes, la puissance de la magie de ce peuple dogon très mystérieux.

Les jambes d'Alice, de Nimrod Actes sud, 2007

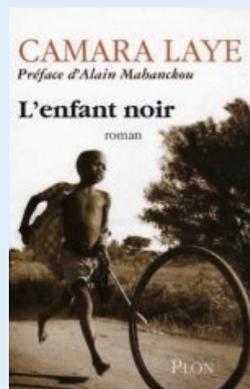


Alors que la guerre civile s'empare de N'Djamena, capitale du Tchad, la vie d'un jeune professeur de français bascule dans le chaos. Alice, l'une de ses élèves, depuis longtemps l'objet de ses

fantasmes les plus inavoués, va l'attirer dans les griffes de l'adultère.

Un roman à l'écriture envoûtante et sensuelle qui explore les plaies de l'adultère et de la guerre civile.

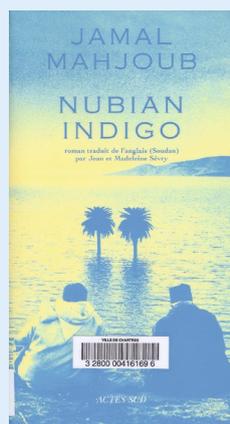
L'enfant noir, de Camara Laye Plon, rééd. 2006



L'itinéraire d'un jeune guinéen qui, un peu malgré lui, s'éloigne peu à peu des traditions et des coutumes de son enfance, quitte son village, sa mère adorée pour se construire un avenir en

France. Paru en 1953 ce livre est devenu un classique de la littérature africaine, régulièrement réédité, étudié dans les écoles françaises ou africaines, adapté au cinéma. En plus de l'intérêt culturel de l'immersion dans la vie quotidienne d'un village de Guinée, le lecteur sera ému par cette déclinaison à l'africaine d'une vérité universelle : l'enfance est un paradis perdu.

Nubian indigo, de Jamal Mahjoub Actes sud, 2006



Un écrivain exilé en Egypte évoque son pays à travers l'histoire du grand barrage d'Assouan : il rend hommage à la civilisation nubienne et au triste devenir de la population qui fut déplacée, avant que le fleuve ne vienne à jamais noyer les villages et que la Nubie

soit engloutie dans les eaux du lac Nasser. Une somptueuse évocation d'un monde perdu à jamais.

Pour les plus jeunes

Contes africains en bandes dessinées, collectif / Petit à Petit, 2008

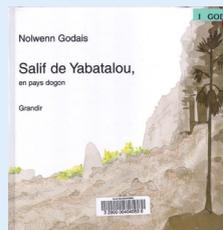


Voici plusieurs fables africaines mises en image par des illustrateurs aux styles différents.

Chacun des contes nous présente un proverbe, une morale.

Une lecture divertissante et pleine de sagesse.

Salif de yabatalou, en pays dogon, illustratrice et auteure : Godais Nolwenn / Ed. Grandir, 2007



La collection : «**Les Hommes de la terre**» pour les 8-11 ans, a pour objectif de nous montrer ici ou ailleurs, maintenant, la vie d'un groupe familial.

Au fil de la journée, l'activité des uns et des autres représente la réalité de leur vie, loin de tout folklore.

Ici nous partageons la journée d'une famille dogon : Salif est paysan à Yabatalou, dans le sud-est du Mali. Un documentaire présenté sous la forme d'un album aux illustrations pleines de délicatesse.

DVD

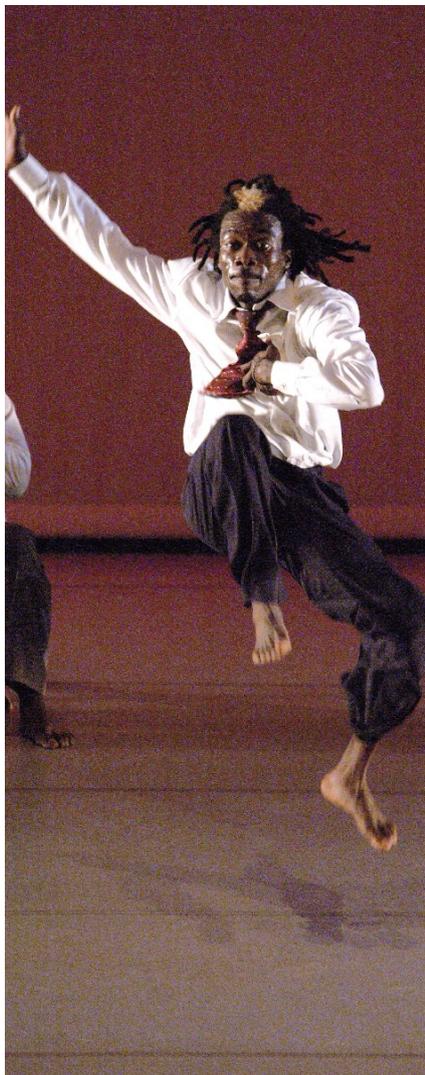
Sisikurun, la pirogue qui fume

Réalisateur : Martine Lancelot / Les films du Paradoxe, 2007 (52mn)



Le « wagon Bibliothèque » est une bibliothèque mobile naviguant sur la ligne ferroviaire de Bamako à la frontière sénégalaise. Il fait halte dans les villages, à la rencontre des lecteurs maliens... Pour les enfants, c'est une fête ; pour les autres, c'est l'occasion de débattre des valeurs traditionnelles.

Scènes de Mai



Waxtaan, par delà les montagnes

Dans le cadre de « Danse au Cœur »
Compagnie Jant Bi, chorégraphie de Germaine et Patrick Acogny.

Mercredi 14 mai à 20h30.
(Durée 1h20).

La chorégraphe Germaine Acogny fut une collaboratrice de Maurice Béjart. Pionnière de la danse contemporaine africaine, elle présente ici sa dernière création. « Waxtaan » met en valeur les richesses gestuelles et rythmiques des danses traditionnelles du Mali, de Guinée, du Sénégal ou du Bénin.

Au-delà du mouvement, le spectacle nous amène à une réflexion sur les hommes qui nous gouvernent. L'œuvre est ambitieuse et généreuse. Elle nous dévoile l'âme de l'Afrique.



Hommage à John Coltrane

Carte blanche au « Petit Faucheur »

Judi 15 mai à 20h30.
(Durée 1h30).

Tout le monde connaît l'influence de John Coltrane dans le monde du jazz. Il a marqué tous les musiciens. A la veille du 40^e anniversaire de sa disparition deux musiciens français, Nico Nissim (piano) et Richard Raux (saxo et flûte) se sont associés pour lui rendre un vibrant hommage et nous offrent un retour aux sources du jazz moderne, parsemé d'incursions dans un jazz futuriste.

1/2 + 1/2 (moitié moitié)

Spectacle à partir de 2 ans.
Compagnie Skappa

Mardi 20 mai et mercredi 21 mai à 10h30 et 15h30.
(Durée 40 mn).



Un homme prend conscience de l'asymétrie du monde et porte un regard curieux sur ce qui l'entoure : le public, le technicien, les objets.

Derrière lui, sur un écran vidéo, on découvre son visage tour à tour baigné d'ombre et de lumière, puis l'arc-en-ciel, un avion, une maison... Au fur et à mesure, il découvre que les asymétries des autres viennent s'inscrire dans les siennes, dans un mouvement sans pause et aléatoire qui le pousse à chercher et le fait grandir.

La edad de oro

Danse
Compagnie Israel Galvan

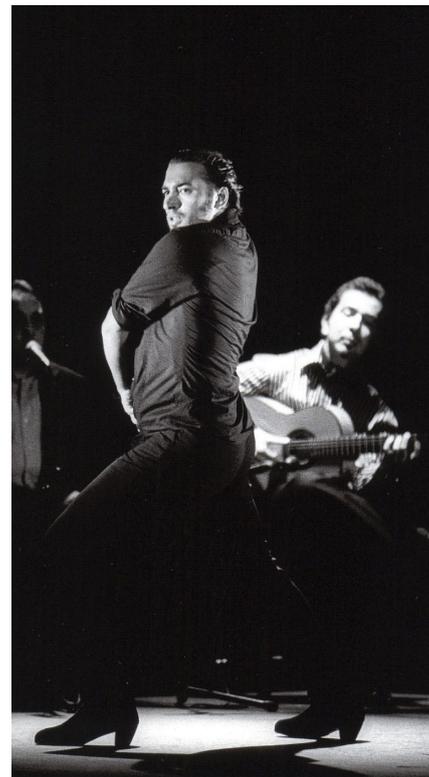
Vendredi 23 mai à 20h30.
(Durée 1h15).

« La edad de oro », traduire l'âge d'or, est un hommage au flamenco traditionnel. Le chorégraphe et danseur Israel Galvan collectionne depuis plusieurs années les plus prestigieuses récompenses.

Bouleversant les codes d'un art qu'il maîtrise à la perfection, il mêle les époques, les canons, les styles. Israel Galvan déconstruit pour mieux reconstruire la gestuelle flamenca. Entre démesure et retrait, entre virtuosité et sobriété, sa danse éclipse les références au passé tout en leur donnant une énergie nouvelle.

(Un stage de flamenco ouvert à tous les publics sera proposé).

Renseignements tél 02 37 23 42 79.



Théâtre de Chartres
Boulevard Chasles
tél 02 37 23 42 79.
billetterie.theatre@ville-chartres.fr
www.theatredechartres.fr

Déjà les inscriptions 2008/09

La Fête des Ateliers de l'école de théâtre aura lieu vendredi 13 juin de 18h30 à 22h et samedi 14 juin de 14h30 à 18h.

La compagnie du Théâtre en Pièces prépare sa prochaine création : «Electre» de Sophocle, qui sera mis en scène par Emmanuel Ray.

Ce spectacle sera joué à la rentrée au Séminaire des Barbelés (CM 101) à Chartres. Aussi, le TEP souhaite-t-il organiser dès maintenant la rentrée 2008/2009 de son école de théâtre.

Il propose 5 ateliers de théâtre, animés par des comédiens professionnels : Emmanuel Ray, Antoine Marneur, Mélanie Pichot, Pascale Fournier, et soutenus par différents intervenants extérieurs dont notamment Mathieu Genet, François Cornu, Karim Hammiche, Claire Delaporte.

- **Lundi – 20h/23h** : atelier adultes (animé par Antoine Marneur), (tarif : 270€/an).
- **Mardi – 20h/23h** – atelier adultes (animé par Emmanuel Ray), (tarif : 270€/an).
- **Mercredi – 14h/16h** – enfants 7/11 ans (tarif : 185 €/an).
- **Mercredi – 16h/18h30** – ados 11/14 ans (tarif : 200 €/an).
- **Mercredi – 18h30/21h30** – ados 14/18 ans (tarif : 270 €/an).

Le Théâtre en Pièces impose une réelle exigence de travail à ses élèves. La rigueur, l'engagement personnel et la disponibilité sont demandés aux élèves, quel que soit leur âge.

Les élèves de l'école bénéficient de la gratuité pour les spectacles (une place par spectacle) présentés au Théâtre de Poche.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes :

Pour recevoir un bulletin d'inscription, nous contacter au 02 37 33 02 10 ou faites-en la demande par mail au theatre-en-pieces@wanadoo.fr www.tep28.com

«Joue le jeu. Menace le travail encore plus. Ne sois pas le personnage principal. Cherche la confrontation. Mais n'aie pas d'intention. Evite les arrière-pensées. Ne tais rien ? Sois doux et fort. Soit malin, intervins et méprise la victoire. N'observe pas, n'examine pas mais reste prêt pour les signes, vigilant. Sois ébranlable. Montre tes yeux, entraîne les autres dans ce qui est profond, prends soin de l'espace et considère chacun dans son image. Ne décide qu'enthousiasmé. Echoue avec tranquillité. Surtout aie le temps et fais des détours. Laisse-toi distraire. Mets toi pour ainsi dire en congé. Ne néglige la voix d'aucun arbre, d'aucune eau. Entre où tu as envie et accorde-toi le soleil. Oublie ta famille, donne des forces aux inconnus, penche-toi sur les détails, pars où il n'y a personne, fous-toi du drame et du destin, dédaigne le malheur, apaise le conflit de ton rire. Mets-toi dans tes couleurs, sois ton droit, et que le bruit des feuilles devienne doux. Passe par les villages, je te suis ...» Peter Handke – « Par les Villages »



**Samedi 31 mai, à 20h30,
au Théâtre de Chartres**

L'Orchestre d'Harmonie de Chartres en apesanteur

Après une année 2007 placée sous le signe du voyage, l'Orchestre d'Harmonie de Chartres lève la tête vers la Voie lactée pour un concert de printemps dans les étoiles.

De tout temps, les tentatives de l'Homme pour appréhender l'univers et son inaccessible immensité ont stimulé son imagination, mêlant la crainte devant l'inconnu à l'émerveillement et aux rêves de grande aventure suscités par les découvertes de la conquête spatiale.

C'est une part de cet imaginaire que l'Orchestre d'Harmonie de Chartres a choisi d'évoquer, à travers les oeuvres de nombreux compositeurs et dans les genres musicaux les plus divers.

Début du compte à rebours : samedi 31 mai à 20h30 au théâtre de Chartres.

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Réservations à retirer au théâtre à partir du 20 mai.

François Fuchs

Carte Blanche

Jazz

Vendredi 23 et samedi 24 mai, à 20h30.

Avec Dan Warburton (violon), Frédéric Jaillard (guitare), François Fuchs (contre-basse).

Au Pied du Mur, entre Paris et Varsovie... Les murs nous racontent des choses. Ils portent sur eux l'histoire d'une ville, de ses habitants et sont depuis toujours un véritable espace d'expression.

«Au Pied du Mur» est une ballade photographique et musicale le long des murs de Paris et de Varsovie, où les images servent le temps d'une projection de terrain de jeu aux improvisations de Dan Warburton, François Fuchs et Frédéric Jaillard.

Chapelle Saint Julien

rue Saint Julien

28000 Chartres

Informations et réservations

tél 02 37 36 89 30.

www.theatreduseuil.com

theatre.du.seuil@wanadoo.fr



Au Théâtre Portail Sud

« La Luna Negra »

de et avec Rémy Boiron

Musique : Patrick Vasori

Lumière : Olivier Solignac

Joué à guichets fermés au Festival Off d'Avignon

Judi 15 et 22 mai, vendredi 16 et 23 mai, samedi 17 et 24 à 21h.

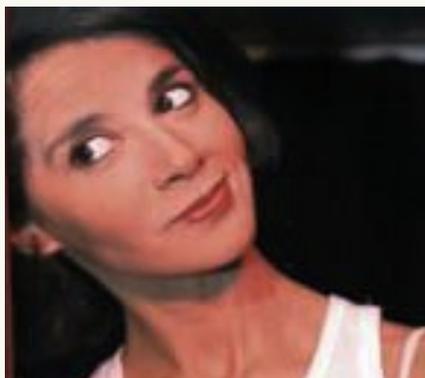
Dimanche 18 et 25 mai à 16h.

Valentin Saitou, licencié, divorcé et désespéré s'évade sur l'autoroute pour méditer.

Au bout de la route : une vieille enseignne, aux néons flétris, « La Luna Negra », cabaret.

Une ancienne prostituée et un vieux fils de boche l'accueillent et vont l'aider à renaître...

C'est un récit de vie, celui de Valentin, ce vagabond naïf, dont les tranches de vie surgissent une à une. C'est une danse avec les mots, un bain d'humour et de poésie, un rendez-vous avec l'humanité d'en bas de la rue.



« Du plomb dans la tête »

De Benoît Cambillard

et Sophia Aram

Avec Sophia Aram

Mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6, samedi 7 juin à 21h, dimanche 8 juin à 16h.

Cellule de crise à l'école maternelle ! La maîtresse des moyens s'est refroidie la cervelle !

Le soutien psychologique des parents s'organise. Drôle et féroce, Sophia incarne

tous les personnages de cette histoire.

Elle est à pleurer de rire et sert des textes d'une intelligence et d'une finesse rare. Elle campe avec talent des personnages plus loufoques et déjantés les uns que les autres. A voir absolument !

Renseignements et réservations :

Théâtre Portail Sud,

8, cloître Notre Dame

Tél 02 37 36 33 06.

info@theatreportailsud.com

Les Rendez-vous du Muséum

*Dans le cadre des
«Mardis de la Science»
avec le soutien
du Ministère de
l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche et
le Conseil régional
du Centre.*

« Une vérité qui dérange »

Projection du film de David Guggenheim avec Al Gore, suivie d'un débat animé par Nathalie Brun-Huret (chercheuse au Laboratoire de Physique et Chimie de l'Environnement au CNRS d'Orléans).

En partenariat avec l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

L'ancien Vice-Président américain Al Gore nous présente un documentaire destiné à nous faire prendre conscience du futur de notre planète et de l'avenir de l'humanité.

C'est un appel au réveil qui fait voler en éclat les mythes et les idées fausses, afin que nous réalisons tous à quel point le réchauffement de la planète est un danger présent et bien réel.

« Une Vérité qui Dérange » est une démonstration convaincante et documentée qui nous demande d'agir maintenant pour sauver la Terre.

Chacun d'entre nous peut modifier sa façon de vivre au quotidien pour contribuer au sauvetage.

Si vous aimez votre planète, si vous aimez vos enfants, ce film est à voir absolument.

**Centre universitaire de Chartres,
21 rue de Loigny-la-Bataille à
Chartres. Stationnement au parking
« visiteurs ».**

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements :

Muséum : 02 37 28 36 09 ou

Centres.Sciences : 02 38 77 11 06.

une vérité qui dérange

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL



La Nuit des Musées

Le Musée des Beaux-Arts, la Maison de l'Archéologie, le Muséum de Sciences Naturelles et de la Préhistoire, ainsi que le Conservatoire de l'Agriculture se sont associés pour proposer aux Chartains une « Nuit des Musées » sur un thème commun « Traces ».

Cette nuit culturelle se déclinera ainsi : traces musicales au Musée des Beaux-Arts, paléonto-traces au Muséum, traces de plumes à la Maison de l'archéologie et enfin traces de lumière au Compa.

Les quatre structures donneront libre accès à leurs collections et offriront des animations aux visiteurs qui sont, chaque année, plus nombreux à participer à cet événement national.

Traces musicales

Au Musée des Beaux-Arts de Chartres.

Ces traces, fugaces, intéresseront l'oreille et l'œil. De 20h à minuit, se succéderont des artistes qui feront résonner les instruments anciens des collections du Musée: clavecin, piano forte, épinette, «instrumentarium».

Renseignements :

Musée des Beaux-Arts, tél 02 37 90 45 80.

Le Ministère de la Culture et de la Communication présente

sous le patronage du

La Nuit des Musées

samedi 17 mai 2008

entrée gratuite *

MUSÉE

www.nuitdesmusees.culture.fr

* dans le plupart des établissements participant



Traces de plumes...

A la Maison de l'Archéologie.

Durant cette soirée, deux animations sont proposées à la Maison de l'Archéologie. Pour sa deuxième participation, le service municipal propose en effet de partir sur les traces des mérovingiens et des carolingiens. En archéologie, sur un chantier, les empreintes laissées par les populations sont les indices qui nous permettent de restituer le passé.

• Animation Maquette

Que découvrent les archéologues des habitats ? Des traces : traces de poteaux, traces de passage, ou de foyer.

À l'époque mérovingienne, de petites cabanes en torchis aux toits de chaume font office d'habitat, mais aussi de réserve et de stockage des produits agricoles. Leur emplacement est visible grâce aux vides qu'ont laissés les poteaux en bois (placés aux angles ou pour soutenir le toit), comblés d'une terre différente.

Rejoignez-nous pour fabriquer votre maquette et comprendre l'organisation d'un hameau du V^e siècle!



Paléonto-traces

Au Muséum de Sciences naturelles et de la Préhistoire.

Une irrésistible envie de gratter ?
Venez découvrir le Mur aux fossiles !

Entrée libre.

Renseignements : Muséum de Sciences naturelles et de la Préhistoire, tél 02 37 88 43 86.
www.nuitdesmusees.culture.fr
www.ville-chartres.fr

Traces de plumes...

A la Maison de l'Archéologie.

• Animation écriture

À vos plumes ! Traces écrites, traces d'encre, traces de cire et de plumes.

Avant le stylo et les plumes en métal, les copistes utilisaient des plumes d'oie pour rédiger des manuscrits.

À l'issue des invasions des VI^e et VII^e siècles, les peuples que l'on dit « barbares », n'ont pas d'écriture, et s'approprient les lettres minuscules en les adaptant. C'est ainsi que naît en France l'écriture dite mérovingienne. L'écriture est continue, sans espace entre les mots ni ponctuation, ce qui rend la lecture difficile et lente.

Avec la dynastie carolingienne, Charlemagne et ses conseillers, décident d'instaurer une écriture commune à tous, fruit d'une recherche raisonnée : la Caroline.

Nous vous proposons de vous retrouver à l'époque carolingienne, et de découvrir cette écriture (créée en 780). De saisir une plume et de créer votre monogramme, ainsi que l'avait fait Charlemagne.

Renseignements : Maison de l'Archéologie, tél 02 37 30 99 38.

Traces de lumières...

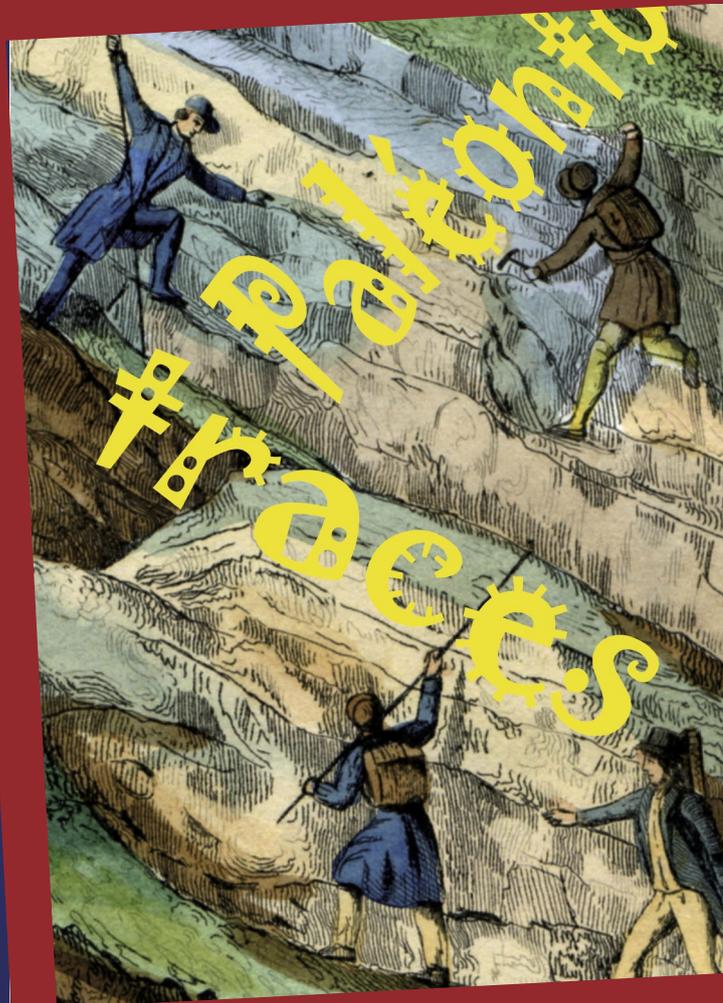
Au Conservatoire de l'Agriculture (Compa).

Une soirée de performances en continu ou chacun pourra découvrir ou redécouvrir les machines agricoles et le musée. A l'intérieur, la rotonde et les tracteurs seront mis en lumière et vous serez invités à suivre des parcours guidés.

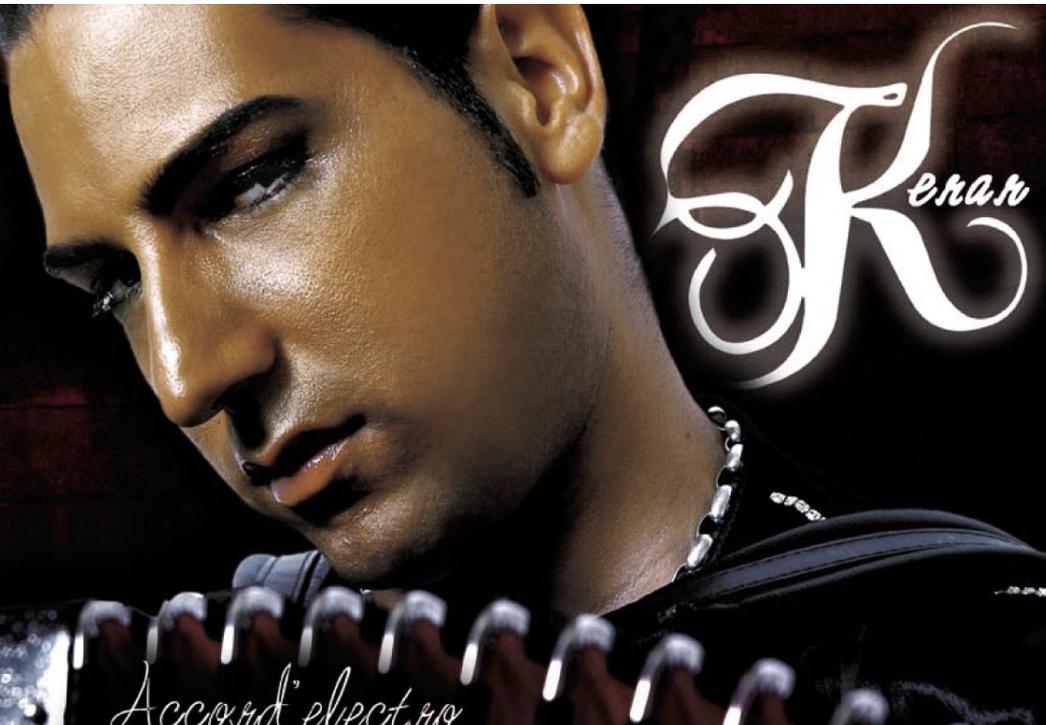
Dehors, les « ligh-painters » et les danseurs de la troupe « Open-side » composeront de grandes peintures numériques en référence aux gestes d'agriculteurs et aux déplacements des machines.

Un objectif photographique captera la lumière de leurs mouvements dont les images seront projetées sur la façade du Compa. Un concert de musiques actuelles électroniques, mixées par DJ Fra-gull rythmera cette soirée inédite et exceptionnelle !

Entrée gratuite. Renseignements : Compa, tél 02 37 84 15 00.



Les 20^e rencontres européennes de l'accordéon



Chartres au son de l'accordéon les 7 et 8 juin prochains, avec la venue d'interprètes talentueux, tels Yvette Horner, Bruno Lorenzoni, André Loppé ou le groupe «Kerar's World». Un week-end d'exception !

L'indémoudable piano à bretelles animera les rues chartraines les 7 et 8 juin. Claudine Aucher, fondatrice et organisatrice des Rencontres Européennes de l'accordéon : « Cette 20^e édition est placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité avec, à l'affiche, de nombreux accordéonistes tous plus prestigieux les uns que les autres. Notre motivation reste la même : promouvoir les jeunes talents, sans oublier les générations qui ont su garder l'accordéon comme l'instrument de la fête. Lors de ce 20^e anniversaire, nous rendrons hommage aux accordéonistes présents à l'une de nos éditions et qui, malheureusement, nous ont quittés ».

« Allons-y tant que c'est chaud ! »

Le programme concocté devrait ravir tous les amoureux de l'accordéon. Au chapitre des jeunes talents, le groupe « Allons-y tant que c'est chaud », musique actuelle proche des ados, se produira le samedi après-midi place Marceau. Sur le même podium, le trio québécois de Raynald Ouellet représentant le « Carrefour Mondial de l'Accordéon du Québec », *« avec qui nous sommes cousins »*. En soirée, le groupe « Kerar's World », qui fait l'objet d'une création à Chartres, enflammera la place Marceau. La renommée de son accordéoniste Gabriel Chantrieux n'est plus à faire. Du bal musette dès l'âge de 10 ans, il a fait le tour de la planète accompagnant spectacles de cabaret, concerts de variété française et de chanson réaliste. Il part en quête d'un nouveau son, cherchant à exprimer la richesse culturelle de ses origines orientales métissées. Le podium de la région Centre, place des Epars, accueillera le samedi après-midi Bertrand Hembert, Laurent Pire (Belgique), Stéphanie Moreaux, Claude Caron, avec la présence exceptionnelle d'Yvette Horner et de Bruno Lorenzoni. En soirée, les danseurs virevolteront aux sons de l'orchestre d'André Loppe et de Dorothee Lhoir, Delphine Lemoine, Jean-Marc Torchy...

Le dimanche 8 juin, le parc Léon Blum aux bords de l'Eure se transformera en guinguette avec Mathilde Royet, Dorothee Lhoir, Carine Vigni, Didier Couturier. Au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville à 14 h 30, un grand concert de prestige sera donné par Jean-Pierre Ménager, Sabrina Rivière, Carinne Vigni, Stéphanie Moreaux et son trio argentin.

Le programme

Samedi 7 juin

• Place des Epars

Après-midi : podium de la région Centre : Yvette Horner, Bruno Lorenzoni, Bertrand Hembert, Laurent Pire, Stéphanie Moreaux, Claude Caron. **Soirée dansante** avec l'orchestre d'André Loppe, Dorothee Lhoir, Delphine Lemoine, Jean-Marc Torchy...

• Place Marceau

Après-midi : groupe « Allons y tant que c'est chaud » ; trio québécois de Raynald Ouellet. **En soirée :** groupe « Kerar's World »

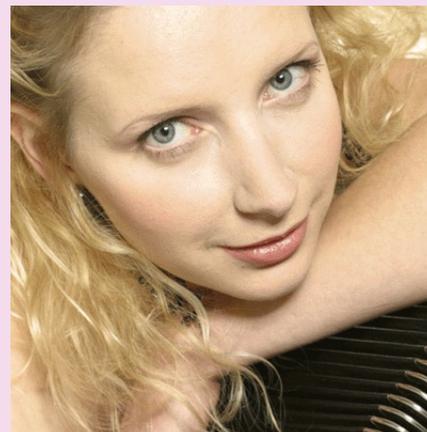
Dimanche 8 juin

• Bords de l'Eure

À partir de 11h30 : guinguette des bords de l'Eure au Parc Léon Blum : Mathilde Royet, Dorothee Lhoir, Carine Vigni, Didier Couturier...

• Salon Marceau de l'Hôtel de Ville

À 14h30 : concert de prestige avec Jean-Pierre Ménager, Sabrina Rivière, Stéphanie Moreaux et son trio argentin, Carinne Vigni.



Delphine Lemoine

Les 1^{ères} Rencontres de musique électroacoustique



« La Voix du Léopard » organise les 1^{ères} rencontres électroacoustiques. Commencées fin avril elles se poursuivent les 9, 10 et 11 mai. Le public est invité à découvrir les différents courants de musique et pourra rencontrer des artistes aux itinéraires différents.

• Samedi 10 mai

- 16h conférence sonore «Parcours électroniques».
- 18h rencontre avec les artistes.
- 19h30 apéro électro par l'association Les Bouchers Doubles (Bonneval).
- 21h concert : Kasper T. Toeplitz (France) ; eRikm (France) création électronique et vidéo ; Clark Warp records (Angleterre).

• Dimanche 11 mai

- 16h conférence sonore « Parcours électroniques».
- 18h rencontre avec les artistes
- 19h30 apéro électro par l'association Suparty (Nogent Le Rotrou).
- 21h concert : Home Concept 9 (France) ; Christophe Gaurier création.

• Du 9 au 11 mai, à partir de 14h

Installation sonore de Paul Laurent Images à écouter.

Présentation du travail des élèves de la classe MAO du Conservatoire de Chartres.

• Au Conservatoire de Musique et de Danse

Atelier MAO : Ableton Live 6.1 par Christophe Gaurier.

- 1^{ère} partie : vendredi 9/5 de 14h à 15h30.

- 2^e partie : samedi 10/5 de 14h à 15h30.

Inscriptions : La Voix du Léopard : 02.37.32.31.57

Participation : 10 €/1 séance.

15 €/2 séances.

Au Forum de la Madeleine

• Vendredi 9 mai

- 18h rencontre avec les artistes.
- 19h30 apéro électro par l'association Contraction Mentale Sound Factory (Chartres).
- 21h Concert : Easy Crazy Big Band. (France/Belgique) création ; David Shea (États-Unis) première européenne ; Satoko Fujimoto : dj STK (Japon).

Plein tarif : 10 €

Tarif réduit (- de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, Rmistes) : 7 €

Tarif adhérent Voix du Léopard : 5 €

Tarif unique Compa : 5 €

Pass 3 J Forum : 20 €/ Pass intégral

(Forum + Compa + Etable) : 25 €

Renseignements & réservations :

La Voix du Léopard 02.37.32.31.57

lezard28@wanadoo.fr

Fnac Carrefour magasins U

0892 68 36 22 (0.34€/min)

www.fnac.com

Lundi 19 mai à 20h30,
au Musée des Beaux-Arts, Salle à l'Italienne.

Récital Chopin avec le pianiste François Cornu.

François Cornu évoquera l'oeuvre et la personnalité du grand compositeur polonais au travers de ses pièces les plus remarquables : Nocturnes, Valses, Mazurkas, Etudes, Impromptus, Ballades, Scherzo, Polonaise... Une heure trente de charme et de virtuosité...

Participation aux frais : 12 euros.

Réduction moins de 18 ans,

demandeurs d'emploi : 8 euros.

Renseignements tél 02 47 87 00 37.

Organisation Association ELIXIR

http://elixir-chartres.org

Courriel: info@elixir-chartres.org



Les 80 ans du Rallye Saint Hubert



Les sonneurs de trompes du Rallye Saint Hubert de Chartres donneront un concert exceptionnel le samedi 24 mai, à Chartreexpo, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fondation du groupe.

Avec le Débuché de Paris et le Cercle Saint Hubert Bourbon Vendôme

**Entrée : 20€ et 15€ FITF
Parking gratuit.
Renseignements et réservations,
tél 02 37 28 58 75
ou 02 37 28 21 51.**

Un concert au profit de Geist 21

Gérard de Botton et la Maîtrise

**Vendredi 30 mai,
à 20h30, à la CCI.**

Le Lions Club Vallée de l'Eure organise un concert le vendredi 30 mai à 20h30, sous le dôme de la CCI (avenue Marcel Proust), au profit de GEIST 21.

Les bénéficiaires offerts à cette association caritative vont permettre de poursuivre l'intégration d'enfants trisomiques dans les écoles et d'assurer le financement de leurs activités extra scolaires. L'association souhaite également accompagner une dizaine d'enfants trisomiques dans leurs tâches de la vie quotidienne, au sein d'une structure. La Maîtrise du Conservatoire de Musique et de Danse assurera la première partie du concert et sera accompagnée au piano par Gérard de Botton. Saint-Saens, Franck, Rutter, et Debussy sont à son répertoire. En seconde partie de soirée, seul au piano, Gérard de Botton interprétera des œuvres de Beethoven et de Chopin.

**Billetterie : Librairie Legué,
17 rue Noël Ballay.**

Réservation par tél 06 76 91 73 34.



Un récital de piano Claude-Erik Nandrup

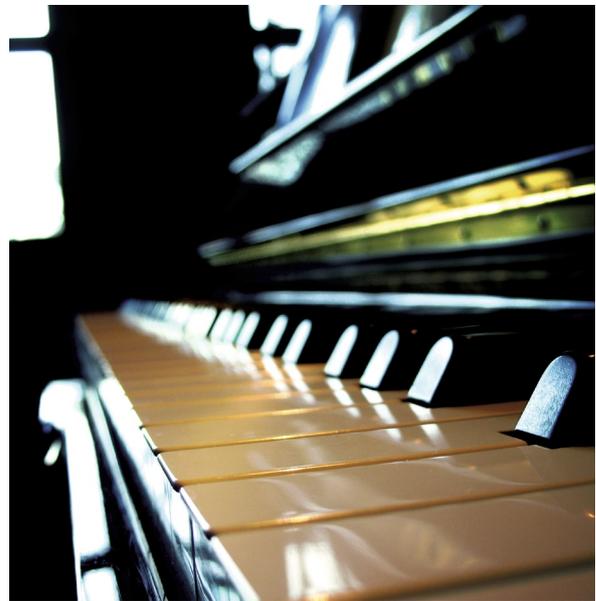
**Dimanche 18 mai, à 18h,
Salle à l'italienne,
Musée des Beaux-Arts.**

L'association chartraine de Musique de Chambre organise le dimanche 18 mai à 18h au Musée des Beaux-Arts, un récital de piano donné par Claude-Erik Nandrup.

Ce pianiste de grand talent a déjà participé à de nombreux concerts chartrains. Après avoir travaillé le piano jusqu'à l'âge de 14 ans, il s'est mis seul au violon et a intégré l'Orchestre National des Chemins de Fer. Cela ne l'a pas empêché de faire sa médecine et même de se spécialiser en oto-rhino-laryngologie. Il peut jouer en tant que soliste, concertiste ou partenaire de musique de chambre. Il fut le chef de l'Orchestre national des Chemins de Fer, de 1983 à 1999, succédant à Gaston Poulet et Robert Blot.

Les œuvres données iront de Schubert à Ravel, en passant par Grieg et un auteur contemporain, Herman Schafer.

**Prix des places : 12€, 10€ (membres UCTL), 6€ (étudiants).
Entrée gratuite pour les élèves du Conservatoire
de Musique et pour les enfants accompagnés de leurs pa-
rents.**



Violon, violoncelle et piano

Pierre et Ikuko Ivanovitch, Pierre Broun

**Samedi 31 mai, 20h30.
Salle à l'italienne, Musée des Beaux-Arts.**

Le couple bien connu de musiciens chartrains s'est adjoint le talent de Pierre Broun pour élargir son répertoire et exécuter des trio signés Brahms, Beethoven et Schubert.

Le « trio pour piano et cordes n°1, en si majeur (op 8) de Brahms qui sera donné le 31 mai est une œuvre de jeunesse. La partition jouée aujourd'hui est une version remaniée par le compositeur bien plus tard. Elle a cependant conservé une certaine ardeur juvénile.

Le « trio n°5 en ré majeur (op 70 n°1) de Beethoven caractérise l'esprit romantique de la musique, exprimé d'une façon hautement géniale et réfléchie.

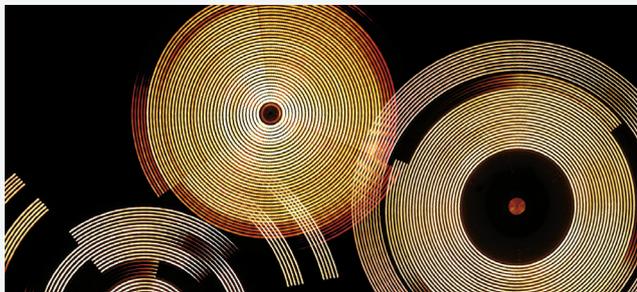
Le concert s'ouvrira sur le « Notturmo » pour piano, violon, violoncelle (op 148) de Schubert.

**Prix des places : 12€, tarif réduit 8€.
Renseignements et réservations :
Association des Amis de Pierre
et Ikuko Ivanovitch.
Tél 02 37 90 75 22 ou 02 37 27 19 02.**



A l'ombre des lumières

Mardi 6 mai à 20 h 30.



Avec le Quatuor Arcanes, composé de : Vincent David, saxophone soprano ; Grégory Demarsy, saxophone alto ; Erwan Fagant, saxophone ténor ; Damien Royannais, saxophone baryton.
Et avec le concours de Laurent Bolognini, scénographe et metteur en lumière.

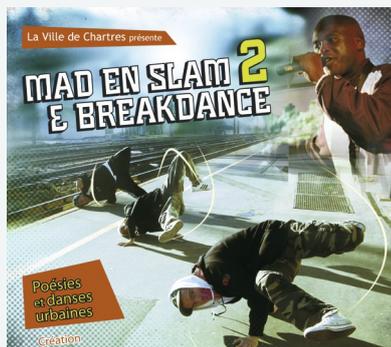
Cette création contemporaine est bien plus qu'un concert... C'est un spectacle, à la fois sonore et visuel. Même si la musique reste l'élément central du programme, l'univers visuel proposé à l'aide de « machines lumineuses » appelées « Galiléographes » et de supports vidéo, crée une mise en espace, faite de dessins de lumière et de tableaux qui vont établir un véritable dialogue expressif avec la musique.

Renseignements : Conservatoire de Musique et de Danse. Réservation indispensable au 02 37 84 04 70.

Mad en Slam 2 and Breakdance

Vendredi 16 mai à 20h30.

Par Slam & Cie et Uunderground



Vous avez envie de vous familiariser avec les expressions urbaines ? C'est une soirée pour vous, conçue en alternance, entre le slam et le breakdance, le rythme des mots et le rythme du corps.

Ils seront plus de vingt sur scène à relever le défi. Deux groupes vont se passer la parole, Slam et Cie : Ndje et Mady,

(pour la parole slammée et le crew), Underground pour la parole dansée.

L'un et l'autre savent faire chauffer la scène.

A l'issue du spectacle, s'organise une rencontre en totale improvisation avec les artistes et le public :

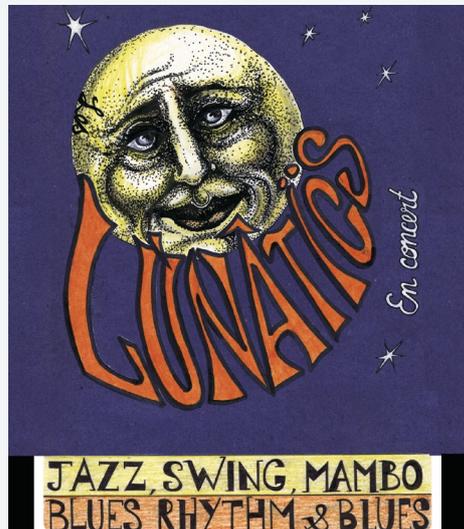
Un slam offert = une madeleine offerte, voilà de quoi encourager ceux qui voudraient se lancer !

Tarifs : 7 et 5€.

Réservations : Direction des Spectacles et Animations, tél 02 37 18 47 60.

Lunatics

Mardi 20 mai à 20h30.



Le duo infernal des Jim Murple Memorial a encore frappé ! Avec les Lunatics, Romain et Nanou ont choisi de rester fidèles aux années 50/60 mais en se mettant cette fois-ci au service du swing, du jazz et du mambo, du blues et du rythm & blues.

Tarifs : 7 et 5€.

Réservations : Direction des Spectacles et Animations, tél 02 37 18 47 60.

La Madeleine musicale

Dimanche 25 mai à 17h.



A l'occasion du grand récital qu'il donnera à la salle Cortot (Paris) le 26 mai, l'Ensemble Grimbert-Barré se retrouve pour partager la deuxième madeleine classique, dont la première fût inaugurée par François Cornu et son « carré d'As ».

Ils ont invité deux remarquables solistes : l'Américain Ian Barber au piano et le haute-contre Fabrice Di Falco.

Pour la fête des mères, quel joli cadeau qu'une « invitation au voyage » musical à offrir!

Tarifs : 7 et 5€.

Réservations : Direction des Spectacles et Animations, tél 02 37 18 47 60.

DU 23 MAI AU 2 JUIN

Le Festival Notes de Printemps

Parce que « les Vendredis du Conservatoire » ont rencontré un vif succès, le Conservatoire de Musique et de Danse a eu l'idée de créer un nouveau festival, étoffant ainsi

l'offre artistique proposée aux mélomanes. Ainsi sont nées

« Les Notes de Printemps » !

A la fois ludique et festif, ce Festival propose des concerts, des galas et d'autres formes de rendez-vous dans différents lieux la ville. Destinées à tous les publics ce festival sera aussi une vitrine pour le Conservatoire qui trouve là l'occasion de faire découvrir toutes les formes musicales et chorégraphiques enseignées.

Le programme du festival*:

Dvorak, Janacek, Glinka

Vendredi 16 mai à 20h30. Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Entrée libre.

Avec Jean-Christophe Maltot (flûte traversière), Catherine Coquet (hautbois), Louis-Vincent Bruère (clarinette), Mathieu Moreaud (basson), Camille Leroy (cor), Ikuko Ivanovitch (piano) et Michel Bienaimé (clarinette). Ce concert présente des œuvres emblématiques d'un siècle de musique slave, servies par des instruments à vent réunis en quintette.

« So british »

Samedi 24 mai à 20h30. Eglise Saint Aignan.

Avec la Maîtrise du Conservatoire dirigée par Philippe Frémont, l'Ensemble Polyphonique de Chartres dirigé par Anne-Marie Morel, et avec la participation de la classe d'orgue du Conservatoire. Au programme: Grayston Ives, Vaughan Williams, Mendelssohn, Britten.

Portes ouvertes au Conservatoire

Mercredi 28 mai, toute la journée

Répétitions, cours de chant, découvertes des enseignements et rencontres avec toute l'équipe pédagogique.

Gala de Danse

Autour de Casse-Noisette de Tchaïkovski

Mercredi 28 & Jeudi 29 mai à 19 h 30.

Théâtre de Chartres

Rendez-vous incontournable avec le public chartrain. Ce Grand gala de danse proposé par les professeurs Yannick STEPHANT, Amandine BONNET et Natacha LE SAINT, enseignantes au Conservatoire de Musique et de Danse de Chartres, permet aux élèves qui fréquentent l'établissement de montrer leur travail, qu'il soit collectif ou personnel.

Réservation indispensable au

Théâtre de Chartres,

tél 02 37 23 42 79.

Dvorak, Mozart

Grandes Sénérides

Vendredi 30 mai à 20 h 30.

Théâtre de Chartres.

Avec Catherine Coquet (hautbois), Louis-Vincent Bruère (clarinette), Mathieu Moreaud (basson), Christophe Gaurier (cor), Cécile Buffet (violoncelle). Avec la participation des professeurs du Conservatoire de Lucé. Direction musicale, Michel Bienaimé. Les grandes formations d'instruments à vent sont très en vogue au XVIII^e siècle. Haydn, Mozart et Beethoven leur ont dédié des pages importantes.

Réservation indispensable au

Théâtre de Chartres,

tél 02 37 23 42 79.

Big Band du Conservatoire

Concert final du festival

Lundi 2 juin à 20 h 30.

Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Le Jazz se développe irrésistiblement au Conservatoire. Son enseignement se partage essentiellement entre quatre professeurs : Antoine Delaunay (piano), Christophe Beuzer (saxophone), Patrick Hoarau (guitare basse, contrebasse, guitare) et Jean-Jacques Ruhlmann (saxophone, clarinette). Retrouvez également le « Big Band », le samedi 14 juin à 21h au plan d'eau de Margon (Nogent le Rotrou).

Programmation exceptionnelle !



University of Philippines

Singing Ambassadors

Mardi 3 juin à 20 h 30.

Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Depuis maintenant deux ans, le Conservatoire, par l'intermédiaire de sa Maîtrise, invite un chœur de renommée internationale.

Cette année avec la venue d'UPSA (University of Philippines Singing Ambassadors) et toujours avec la participation de la Maîtrise du

Conservatoire dirigée par Philippe Frémont, le CRD de Chartres vous propose de retrouver l'exotisme d'un chœur venu du bout du monde, dirigé par un chef international, Ed Manguiat.

Tarif 5€ - Réservation au Conservatoire

à partir du 5 mai

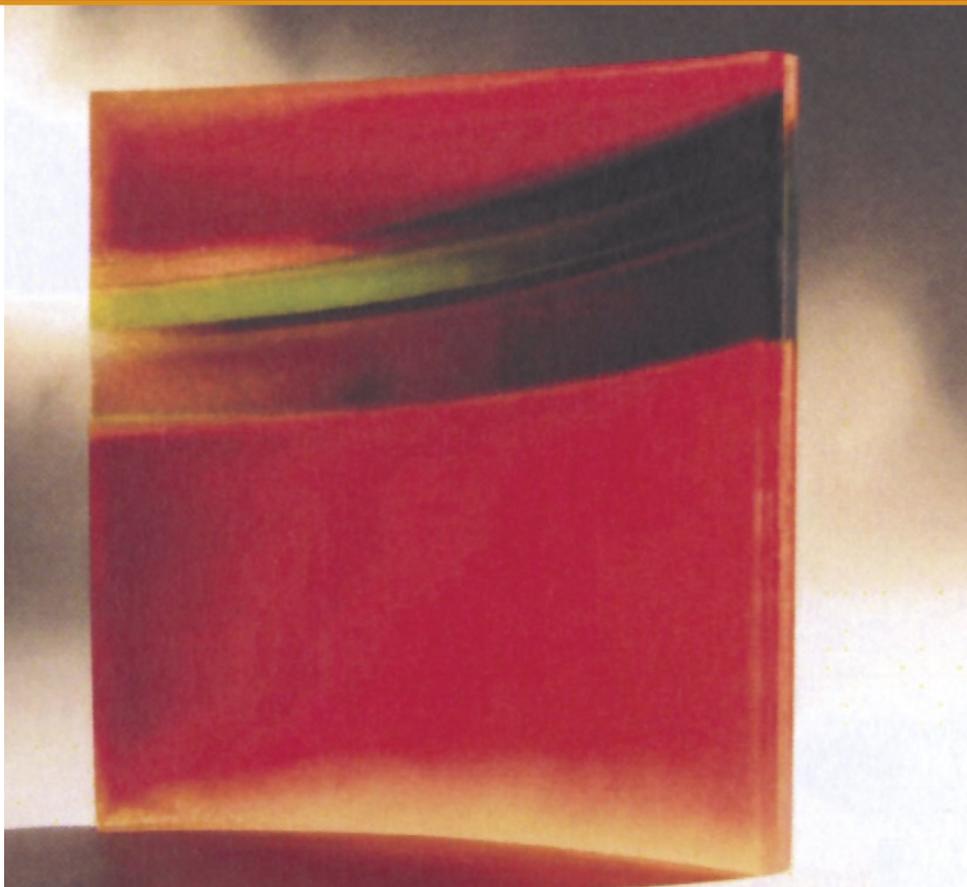
au 02 37 84 04 70.

***Retrouver le programme détaillé dans la plaquette du Conservatoire.**

Udo Zembok

Les espaces de la Lumière

A mi-chemin entre le vitrail et la pâte de verre, Udo Zembok, véritable pionnier, poursuit depuis 30 ans des recherches sur le verre en parois. Ses œuvres présentées au CIV regroupent une palette impressionnante de savoir-faire originaux.



Udo Zembok, peintre, sculpteur, plasticien verrier, crée des tableaux et des sculptures de verre monumentales. Chez cet artiste hors norme les couleurs ne sont pas un attribut de la matière mais de véritables sujets. Elles existent pour elles-mêmes, évoluent, dialoguent entre elles, racontent une histoire. Lumière naturelle extérieure et lumière intérieure artificielle s'unissent pour devenir une source lumineuse unique, une « 3^e dimension » ! L'artiste réalise des œuvres pour des

bâtiments civils, telle la banque ING à Amsterdam, ainsi que pour des édifices religieux : Notre-Dame de Chartres, l'oratoire Calvin à Genève, ou encore « The Mount Camphill » à Wardhurst en Grande-Bretagne. Plus de 50 tableaux de verre sont présentés, retraçant l'évolution picturale et technique de l'artiste, depuis ses premières réalisations, en 1977, pour l'église Saint-André d'Amsterdam, jusqu'au parking « cathédrale » de Troyes, inauguré en décembre 2007.

Centre International du Vitrail, 5 rue du Cardinal Pie. Tél 02 37 21 65 72. contact@centre-vitrail.org jusqu' au 31 janvier 2009. Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h ; le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h ; le dimanche et les jours fériés de 14h30 à 18h. tarif : 4€, tarif réduit : 3€.

Le coin des philatélistes : Péguy



Un boulevard, un monument, un collège ont porté ou portent encore le nom de cette figure emblématique pour notre ville. La philatélie apporte, en ce mois de mai, sa contribution dentelée à ce patrimoine. Deux nouvelles cases de votre album char-

train vont augmenter votre collection patrimoniale. Les deux valeurs ont des sujets semblables (Charles Péguy et la cathédrale) mais ont été émises par des pays différents, France et Monaco.

Un portrait et la cathédrale sur « l'océan des blés » ornent la valeur française émise le 10 juin 1950. Ce numéro 865 du catalogue, dont la valeur faciale de 12F correspondait à l'affranchissement de la carte postale, se trouve facilement, neuf ou oblitéré. Un tirage conséquent (3 000 000 d'exemplaires) facilite grandement la recherche.

Moins connue des collectionneurs, la vignette monégasque (n°925) date de 1973. Elle commémore le centenaire de la naissance de



Péguy (1873-1914) et associe le poète à « la flèche irréprochable qui ne peut faillir ». Comme son homologue français, ce timbre a été émis isolé (et non dans une série) ce qui évite tout achat de timbres « parasites ». Alors, deux Péguy, sinon rien !...

**Jean-Francis Ressort
Cercle Philatélique Chartrain
Tél 02 37 28 45 74.**

Eugène Buland

Culture



Si les œuvres de Buland sont remarquables, elles ne sont pas très nombreuses dans les collections publiques françaises : à peine une trentaine d'huiles sur toile, de dessins et de calques. Bien que peu nombreuses, elles n'en dégagent pas moins des qualités particulières.

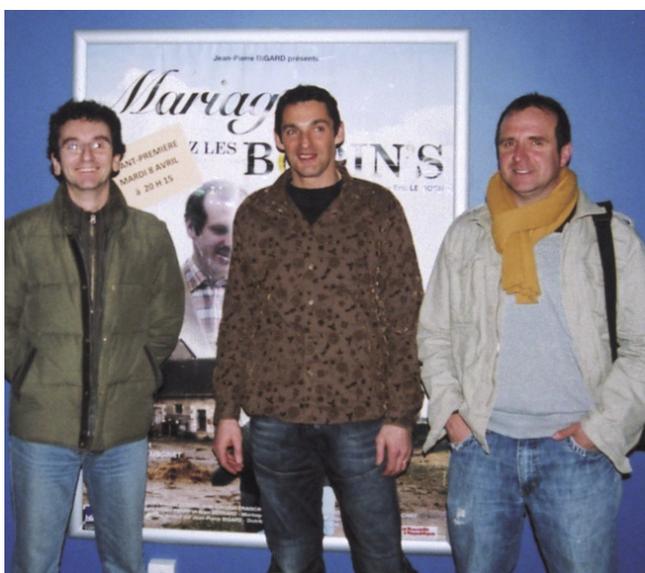
En effet devant une peinture de Buland, nous sommes autant frappés par le rendu plastique quasi photographique que par les sujets contemporains abordés dans une neutralité, à priori parfaite.

On parle souvent pour ce peintre d'hyper-réalisme avant l'heure. Il est précis, voire percutant dans l'illustration de ses sujets.

Exposition au Musée des Beaux-Arts, 29 cloître Notre-Dame. Jusqu'au 18 mai.

Ouvert tous les jours sauf mardi et dimanche matin.

Renseignements au 02 37 90 45 80.



Les Bodin's

Il y a les « Ch'tis » du Nord-Pas-de-Calais, enfin du Nord. Et les nôtres, ceux de la région Centre : les Bodins !

Vincent Dubois et Jean Christian Fraiscinet sont venus avec le metteur en scène, aux Enfants du Paradis, présenter leur premier film. Plus connus au théâtre, ils sont passés à Chartres très souvent. Le scénario de leur film est largement inspiré de leur expérience théâtrale. Le film, les préparatifs d'un mariage filmé sous forme de reportage, nous offre là un divertissement agréable. Les Bodins sont à l'affiche dans toute la France et seront à l'Olympia au mois de septembre.



Au Compa

Jusqu'au 15 août 2008 :

« Affiches de campagnes. Le rural et ses images, 1860-1960 »

Exposition visuelle et interactive de 200 affiches agricoles.

Visiter le Compa en famille

Pour que petits et grands puissent découvrir le musée ensemble en s'amusant : jeux-parcours, audiovisuels, manipulations, conçus pour les enfants de 6 à 12 ans et leurs parents.

L'atelier du dimanche : chaque 3^e dimanche du mois, à 10h30, des ateliers de création pour apprendre de manière ludique en passant de bons moments en famille.

Cycle «Multimédia» au Compa

Le Compa organise un cycle «Multimédia» les samedis à 15h30 : 3 mai : atelier photographie numérique, format de photo, retouche rapide sur internet ; 7 juin : atelier de PAO avec le logiciel Scribus.

Les ateliers sont proposés en utilisant des logiciels libres et gratuits. A partir de 12 ans - durée 2h. Tarif : 3,80€.

Renseignements et inscriptions au 02 37 84 15 00.

29^e «Festival Historique International» aux Pays-Bas

L'association du Compa propose un voyage de 3 jours aux Pays-Bas, du 26 au 29 juillet 2008, pour participer au 29^e « Festival Historique International » qui présentera des machines agricoles, des moteurs et des outils divers avec en vedette cette année, les tracteurs de la Société Française de Vierzon et les moteurs de la Société Bernard Moteurs.

Renseignements : 02 37 84 15 00 / 02 37 84 15 19.

Ciné Clap

Projections dans l'auditorium de la médiathèque le mardi 13 mai à 20h30 : Moolaadé - Ousmane Sembène, Sénégal, 2002, 1h57.

De fil en aiguille

Association loi 1901, créée en 1992. Réunions le jeudi après-midi, salle Jeanne d'Arc, 19 place du Grand Faubourg.

Renseignements tél 06 80 33 84 43.

Visites guidées de l'Apostrophe

Parcours commenté par un bibliothécaire du bâtiment, des collections et des services.

Les 2^e et 4^e samedis du mois à 10h30

jusqu'en juin 2008.

Groupes : sur rendez-vous (tél. au 02 37 23 42 00).

Durée de la visite : 1h15. Départ de la visite depuis l'accueil du rez-de-chaussée.

Renseignements tél : 02 37 23 42 00.

Mosaïques à Saint Eman

Exposition « Entre la pierre et le concept », mosaïques de Jérôme Gulon, à la **chapelle Saint Eman jusqu'au 22 juin 2008, du mardi au dimanche de 14h à 18h. Entrée libre.**

Artistes dans la rue

L'exposition des Artistes dans la rue aura lieu le 1^{er} mai 2008 place Billard de 8h à 19h. Renseignements et inscriptions : « Les Artistes Euréliens », **9 rue des écuysers à Chartres- Tél : 02 37 91 04 31 E-mail : gvendrely@orange.fr.**

La Maîtrise recrute

La Maîtrise du Conservatoire de Musique et de Danse de Chartres recrute pour l'année scolaire 2008-2009. Classes à horaires aménagés. Choristes garçons et filles, de la classe de CEI à la classe de 3^e. Réunion d'information le 19 mai à 18h, au Conservatoire, cloître des Cordeliers, 22 rue Saint Michel.

Renseignements tél 02 37 84 04 70. conservatoire@ville-chartres.fr

Conférence musicale «Musiques électroniques»

Une histoire des musiques électroniques illustrées d'extraits musicaux par Daniel Brothiers le samedi 17 mai à 15h30.

Apostrophe auditorium.

Permanences de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir

La permanence de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL) se tiendra à l'hôpital Louis Pasteur, service du docteur Levecq au 5^{ème} étage, les mardis 6 mai et 3 juin, de 14h à 16h.

Renseignements : André Boireau au 02 37 31 49 34 E mail : adel.diabete@wanadoo.fr

Diabète 28

Information et entraide. Permanences aux abbayes de Saint Brice (salle D5), jeudi 29 mai, jeudi 26 juin de 14h30 à 16h30.

Renseignements tél : 02 37 20 08 42.

SOS Mucoviscidose

La mucoviscidose est une maladie encore incurable mais non contagieuse. L'association SOS Mucoviscidose apporte une aide morale aux malades et à leur famille ainsi qu'une aide sociale. Elle est autorisée à recevoir des dons et des legs déductibles fiscalement.

Elle recherche des bénévoles et des correspondants locaux.

Renseignements : SOS Mucoviscidose, tél. 01 64 63 15 04. e-mail : sosmuco@wanadoo.fr www.sosmucoviscidose.asso.fr

Pour arrêter de fumer

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Le mardi 6 mai 2008, samedi 7 juin, mardi 1^{er} juillet.

Renseignements et inscriptions RST 28, tél 02 37 30 31 05.

Dépistage des cancers.

La mammographie est prise en charge tous les deux ans par l'Assurance Maladie pour les femmes de 50 à 74 ans.

Renseignements ADOC 28, tél 02 37 31 32 66.

Avez-vous un sérieux problème d'alcool dans votre entourage ?

Le groupe AL-ANON de Chartres est une association d'entraide destinée aux parents, aux enfants, aux conjoints ou aux amis de personnes malades alcooliques.

Réunions tout les samedis à 16h45 au 22/24 avenue d'Aligre à chartres.

Renseignements : 02.37.99.63.55 / 02.37.28.69.06 ou sur internet :http://assoc.wanadoo.fr/al-anon.alateen.france/

Allo info familles.

L'UDAF d'Eure et Loir met à votre service «SVP familles» au **02 37 88 32 57**, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

Permanences du Conseil Conjugal et Familial

La fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir organise les 1er vendredis et 3ème samedis de chaque mois une permanence de Conseil Conjugal et Familial, assurée par Adeline de Wilde, professionnelle de l'écoute et de l'accompagnement soumise au secret professionnel. Espace de réflexion, d'information et d'orientation.

Pour plus de renseignements et prendre rendez-vous, contacter Familles Rurales tél 02 37 34 59 94.

www.famillesrurales.org/eure-et-loir

Permanences AFVAC 28

L'association des familles de Victimes des Accidents de la Circulation assure une permanence tous les premiers mercredis de chaque mois, aux abbayes de Saint Brice, salle B1.

Gratuit, avec ou sans rendez-vous.

Renseignements tél. 02 37 36 04 04.

UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'association UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades psychiques) d'Eure-et-Loir peut vous aider.

Renseignements tél. 02 37 30 77 80.

Un terrain à disposition

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale,...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000m². Aménagé, il comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide, et une tente de 120 m².

Renseignements tél. 02 37 34 05 13 ou 06 76 59 41 88.

La FNATH

L'Association des accidentés de la vie vous renseigne aux Abbayes de Saint Brice, 1 rue St Martin au Val ou par **tél : 02 37 91 04 27.**

Permanences de l'écrivain public

Au Point Accès au Droit, le lundi de 10h30 à 12h (tél 02 37 21 80 80).

A la MPT de la Madeleine, le lundi de 9h à 10h30, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (tél 02 37 88 45 04).

A la MPT de Beaulieu, le mardi et le jeudi de 14h à 17h30 (tél 02 37 28 58 66)?.

Renseignements: Ass Forum de la Madeleine tél 02 37 88 45 04 ou 06 77 96 51 21.

Aide et Action

Pour la défense du droit à l'éducation pour tous dans tous les pays, réunion le 1er samedi de chaque mois à 14h. Renseignements, discussions, parrainages

A l'Auberge de Jeunesse, 23 rue Neigre à Chartres.

Hospitaliers retraités

Les ateliers prévus en mai et juin sont suspendus. Les activités programmées en mai sont assurées par les membres du bureau local de Chartres et ses environs.

Renseignements tél 02 37 32 94 66 ou 06 20 58 52 39.

**Express
CONFÉRENCES
DÉBATS**

Café philo

L'association «Y'a d'la joie» organise le prochain café philo au bar le Parisien le samedi 10 mai de 17h à 19h sur le thème « L'amour est-il plus fort que tout » ?

Contact : Bertrand tél 06 80 40 93 41

Café-bouquins

Le prochain Café-bouquins aura lieu le samedi 17 mai, au café Le Parisien, 49 rue Noël Ballay, de 17h à 19h. Sujet : « L'immeuble Yacoubian », premier roman de l'écrivain égyptien Alaa El Aswany publié en 2002, traduit en 2006 et que le film du même nom a rendu célèbre. La société du Caire aujourd'hui, représentée par les habitants d'un grand immeuble, tous liés mais tous différents.

**Renseignements : G. Dhont
tél 02 37 36 88 17.**

Club Loisirs Culture

Conférence sur l'histoire de la gastronomie par Daniel Grand, mardi 27 mai à 14h30, **salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

Salon de l'édition scolaire et du multi-média

Ouvert aux enseignants et au public pour découvrir les nouveautés de l'édition scolaire. Organisé par le C.D.D.P d'Eure-et-Loir et la F.O.L.

Ouvert de 9 h à 17 h 30 il rassemblera une centaine d'exposants.

Le matin deux prix seront décernés : **Le prix écolier et le web Tour d'Eure-et-Loir.**

L'après midi des auteurs présenteront des ouvrages édités par le C.R.D.P du Centre. A Chartrexp, **le 28 mai prochain.**

Équitable et solidaire

Un salon festif au Compa. Une journée d'échanges, de rencontres et de découvertes autour des produits issus du commerce équitable et solidaire. Des conférences, des concerts, des ateliers pour mieux comprendre les enjeux attachés au commerce équitable et adopter de nouveaux comportements de consommation.

**Renseignements tél 02 37 84 15 00.
www.lecompa.com**

Soutenons, écoutons,

bâtissons

« Que font les défunts dans l'au-delà ? » par Céline Franoux.

Dimanche 18 mai, de 14h30 à 17h30, hôtel Kyriad, rue Gustave Eiffel.

Participation : 10€, 8€.

Renseignements et inscriptions

tél 02 37 90 86 47 ou

06 63 70 74 47.

http://seb.assoc.free.fr

**Express
SPORTS/LOISIRS**

Tai Chi Chuan

Séances publiques au parc André Gagnon tous les 2^e dimanche du mois (sauf congés scolaires) entre 10h et 11h30. Cours hebdomadaires à la MPT du Pont Neuf. Stages au CRJS.

**Renseignements tél 02 37 91 11 31
ou 06 81 28 43 22.**

Initiez-vous à l'informatique avec le club Léo Lagrange

Séances d'initiation et de perfectionnement à l'informatique consacrées à l'utilisation de base d'un micro-ordinateur.

Pour personnes désirant s'initier au maniement d'un micro-ordinateur. Une demi-journée par semaine au choix du lundi au vendredi, pendant 6 semaines : de 9h30 à 12h, de 14h à 16h30 ou de 17h à 19h.

**Renseignements et tarifs tél 02 37
28 75 40 Courriel : leo.lagrange.
chartres@wanadoo.fr**

Bric à brac et expositions aux Comtesses

13^e bric à brac (réservé aux particuliers), expositions (collectionneurs) à l'intérieur de la Maison pour Tous des Comtesses et voitures de courses devant la MPT, le dimanche 8 juin de 9h à 18h, organisés par l'association « Les Villaines Comtesses ». Sur place, buvette, grillades, sandwiches, crêpes.

**Inscriptions et renseignements
tél 02 37 34 00 45 ou
06 65 78 41 77.**

Bric à brac Association Familiale

Vide-grenier, le 8 juin de 7h à 20h, butte des Charbonniers, organisé par l'Association Familiale de Chartres et Environs.

2€ le mètre linéaire.

**Renseignements
tél 02 37 35 68 17.**

Les permis de construire

Déclarations préalables déposées

MME PEANNE CHANTAL	2 IMPASSE DES HERSES	TRAVAUX DE CLOTURE
MME MESLIN GAELE	36 RUE COROT	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M DUVAL PIERRE	21 RUE RENOUARD SAINT LOUP	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M BOUZY	17 RUE DE L'ANE REZ	REFECTION DE PEINTURES EXTERIEURES
M GOURCI REMY	9 RUE DE LA MARE AUX MOINES	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN
CONGREGATION		
SŒURS DE BON SECOURS	RUE DU DOCTEUR BAUDIN	DIVISION PARCELLAIRE
M GIRARD CHEZ M. GERNEZ	43 BIS RUE DU BOURGNEUF	DIVISION PARCELLAIRE
VILLE DE CHARTRES	23 AVENUE NEIGRE (AUBERGE DE JEUNESSE)	RAVALEMENT DE FACADE
BTP PREVOYANCE	15 17 RUE DU DR MICHEL GIBERT	MODIFICATION DE FACADE
M BOURDELOUP	16 RUE FERDINAND DUGUE	TRAVAUX DE CLOTURE
M KRET	33 RUE DE RECHEVRES	RENOVATION DE LA COUVERTURE
M LECOMTE YANNICK	45 RUE DE VARIZE	REAMENAGEMENT D'UN GARAGE EN SALLE DE JEUX
M COUDRAY	31 RUE DES CHANGES	RENOVATION DE LA DEVANTURE
M TRUBERT GILLES	48 BD DU MARECHAL FOCH	REFECTION DU CHENEAU EN ZINC
M CALMUS FRANCK		
	9 RUE GABRIEL LOIRE	CREATION CLOTURE
M PRELLE JEAN MICHEL	2 CLOS SULLY	CREATION ABRI DE JARDIN
M PERRINEAU MICHEL	46 RUE DU REPOS	CREATION ABRI DE JARDIN
ABC GAMES	22 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MME DEGAIN	55 RUE ALBERTO CAPPABIANCA	OUVERTURE D'UNE FENETRE
MME DELAUNAY	46 RUE MURET	REFECTION DE TOITURE
ADIA France	45 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFCATION DE FACADE COMMERCIALE
M MME COINTEPOIX	48 BIS BD DE LA COURTILLE	TRAVAUX DE CLOTURE
M MME ANDREUCCI	12 RUE DE LA CROIX JUMELIN	RENOVATION DE LA TOITURE DE 2 GARAGES
M BARD	20 RUE D'ETAMPES	MODIFICATION PORTAIL
VILLE DE CHARTRES	PLACE DE RAVENNE	CREATION DE SANITAIRES PUBLICS
SUPPLAY	96 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
COMMERCIALE		
SYNDICAT DE COPROPRIETAIRES	33 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	RAVALEMENT DE FACADES
SA VISION SERVICES	9 RUE DES CHANGES	REFECTION DE LA DEVANTURE
M BERNARD	6 PLACE BILLARD	REFECTION DEVANTURE
M MORIZET CLAUDE	38 RUE DES PRIMEVERES	AMENAGEMENT DE COMBLES
ORANGE France	RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	INSTALLATION D'UN RELAIS TELEPHONIQUE
M CLERMONT MARC	13 CHEMIN DE LA MANUTENTION	RAVALEMENT DE FACADE
M FOLDES NICOLAS	50 RUE RABUAN DU COUDRAY	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M LACOSTE CHRISTIAN	31 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
EDMOND VICTOR		
M BOINE	15 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	MODIFICATION DE FACADE

Déclarations Préalables délivrées

M COUILLANDEAU	6 PLACE DES FONDEURS	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M HEBERT	17 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX DE TOITURE
M RIOLLIER	44 RUE COROT	TRAVAUX DE CLOTURE
M CARIS	12 RUE SAINT MAURICE	RAVALEMENT DE FACADE
MME LECOMTE LYDIE	168 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX DE CLOTURE
M MME BOUCHER	7 RUE DU PETIT ORME	CONSTRUCTION VERANDA
M BAUCHER PHILIPPE	13 RUE DU CLOS DU FOUR	RAVALEMENT DE FACADE
M VIVARES	74 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	POSE DE FENETRES DE TOIT
M CALAIS	29 RUE FLORENT D'ILLIERS	MODIFICATION DE FACADE
MME DESDOIGTS	66 RUE CHANZY	RAVALEMENT DE LAFACADE ET DU PORTAIL
MME CARNIS	28 CHEMIN DES PETITES PIERRES COUVERTES	CREATION PREAU
SA ORPEA	PLACE DROUAISE	DIVISION PARCELLAIRE
M ROQUAIN	4 RUE DE LA MARE AUX MOINES	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MERALI	34 AVENUE AMBROISE PARE	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MARTINEZ FRANCISCO	97 RUE DE RECEVRES	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN
SCI LAURISA MME RAMONNET	5 RUE RABUAN DU COUDRAY	RAVALEMENT DE FACADE
M KLERYKOWSKI JEAN	63 RUE HENRI DUNANT	RAVALEMENT DE FACADE
M BOULAY	8 PLACE ANATOLE FRANCE	RAVALEMENT DE FACADE

Permis de Construire déposés

M WATTIEZ	6 ALLEE DES TROENES	CREATION DE CHASSIS DE TOIT (PC MODIFICATIF)
MME NANTSCHA CHANTAL	100 BIS RUE DES GRANDES FILLES DIEU	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
M ROBERT ALAIN	94 RUE DU BOURGNEUF	EXTENSION HABITATION
M PAULOIN CHRISTIAN	66 RUE DU BOURGNEUF	EXTENSION HABITATION
M GAUTIER JEROME	23 RUE DE PATAY	EXTENSION HABITATION
M TAHBOUCHE TAHAI	RUE DE LA CROIX BONNARD	CONSTRUCTION HABITATION
CHALLENGER PROMOTION	71 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS
SCI LES HOUTREUX	2 BIS AVENUE ARISTIDE BRIAND	IMPLANTATION DE 2 BUNGALOWS
RTE TRANSPORT ELECTRICITE OUESTLE	MUY PINTARD	DEPLACEMENT D'UNE LIGNE AERIENNE
M MAURY GUILLAUME	24 RUE COROT	AMENAGEMENT DES COMBLES

Permis de Construire délivrés

SCI ENGISEL M. LESIGNE GERARD	12 A 16 RUE DEVILLAINES	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT HABITATION ET COMMERCE (PC MODIFICATIF)
SA CINQ SUR CINQ MR VIOLAS PATRICK	2 RUE BLAISE PASCAL	CONSTRUCTION DE 2 NOUVEAUX BATIMENTS
SCI LES NOUVELLES OUVERTURES	RUE REAUMUR	CONSTRUCTION DE BATIMENT BUREAUX ET INDUSTRIELS
M BEAUGENDRE J. CLAUDE	66 RUE DES CHAISES	CONSTRUCTION DE VERANDA ET TRAVAUX DIVERS

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 22 mars 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur MAYINDA-ZOBELA Pierre, Doyen du Conseil Municipal :

- DESIGNÉ Monsieur Rémi MARTIAL, Secrétaire de Séance,
- PROCEDE à l'appel nominal des Conseillers Municipaux,
- DONNE lecture des résultats des élections du 16 Mars 2008 :

- Nombre d'électeurs inscrits : 24 759
- Nombre de votants : 15 913
- Bulletins blancs et nuls : - 557
- Suffrages exprimés : = 15 356
- Majorité absolue : 7 679

Ont obtenu :

- Liste « Votre Ville 2008 » : 8 640 voix
- Liste « Un projet qui nous rassemble » : 6 716 voix

- INSTALLE dans leur fonction de Conseillers Municipaux, pour la durée de leur mandat et suivant le tableau provisoire du nouveau Conseil Municipal, ceci conformément à l'article L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M.	GORGES Jean-Pierre
Mme	FROMONT Elisabeth
M.	MASSELUS Franck
Mme	DORANGE Karine
M.	GEROUDET Patrick
Mme	BARRAULT Elisabeth
M.	GUERET Daniel
Mme	CHEDEVILLE Maria
M.	CONTREPOIS Alain
Mme	RAULT-BROCHET Isabelle
M.	BOUZAÏENE Samir
Mme	MILON Janine
M.	TEILLEUX Michel
Mme	DUTARTRE Dominique
M.	LHUIILLERY Laurent
Mme	ESSADKI Najia
M.	MALET Alain
Mme	ELAMBERT Jacqueline
M.	BOURZEIX Jean-Jacques
Mme	DEL CROIX Anne
M.	MAYINDA-ZOBELA Pierre
Mme	FERRONNIERE Françoise

M.	MARTIAL Rémi
Mme	CRESSAN Geneviève
M.	ROLO José Amandio
Mme	MESNARD Isabelle
M.	BAROCHE Jacky
Mme	JOUFFRIEU Marie-Sylvie
M.	MALLET Pascal
Mme	BEHM-WILLIAMME Daphné
M.	GORGE Christian
Mme	LACHAISE Marie-Philippe
M.	PIERRAT Alain
Mme	VINCENT Isabelle
M.	CHEVÉE Eric
Mme	BIYADI Myriam
M.	AMIEL Sidney
Mme	GAUJARD-LEROUX Nadège
M.	LEBON David
Mme	M'FADDEL Lucie
M.	BILLARD Noël
Mme	SIRANDRÉ Nicole
Mme	DANE Ghislaine

- PROCEDE à l'élection du Maire :

Résultats du vote :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34
- Bulletins litigieux à déduire : 0 (énumérés aux articles L 65 et 66 du Code Electoral) ----
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : = 34
- La majorité absolue est donc de : 18

A obtenu :

- Monsieur Jean-Pierre GORGES : 34 voix

Monsieur Jean-Pierre GORGES, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé MAIRE au 1^{er} tour de scrutin.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Monsieur **Jean-Pierre GORGES**, Maire de Chartres :

- DECIDE la création, pour la durée du mandat, de 12 postes d'Adjoints au Maire (à l'unanimité des votes exprimés - M. Chevée, Mme Biyadi, M. Amiel, Mme Gaujard-Leroux, M. Lebon, Mme M'Faddel, M. Billard, Mme Sirandré et Mme Dané ne participent pas au vote)

- PROCEDE à l'élection des Adjoints suivant la liste proposée :

Mme	FROMONT Elisabeth
M.	MASSELUS Franck
Mme	DORANGE Karine
M.	TEILLEUX Michel
Mme	RAULT-BROCHET Isabelle
M.	GUERET Daniel
Mme	FERRONNIERE Françoise
M.	LHUIILLERY Laurent
Mme	BARRAULT Elisabeth
M.	GORGE Christian
Mme	MESNARD Isabelle
M.	GEROUDET Patrick

Résultats du vote :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34
- Bulletins litigieux à déduire : 0 (énumérés aux articles L 65 et 66 du Code Electoral) ----
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés : = 34
- La majorité absolue est donc de : 18

Ont obtenu :

- Madame Elisabeth FROMONT : 34 voix.
Madame Elisabeth FROMONT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée **PREMIERE ADJOINTE** au 1^{er} tour de scrutin.

- Monsieur Franck MASSELUS : 34 voix
Monsieur Franck MASSELUS, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **DEUXIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

- Madame Karine DORANGE: 34 voix
Madame Karine DORANGE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée **TROISIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

- Monsieur Michel TEILLEUX : 34 voix
Monsieur Michel TEILLEUX, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **QUATRIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

- Madame Isabelle RAULT-BROCHET : 34 voix
Madame Isabelle RAULT-BROCHET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée **CINQUIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

- Monsieur Daniel GUERET : 34 voix
Monsieur Daniel GUERET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **SIXIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

- Madame Françoise FERRONNIERE : 34 voix
Madame Françoise FERRONNIERE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée **SEPTIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

- Monsieur Laurent LHUILLERY : 34 voix
Monsieur Laurent LHUILLERY, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **HUITIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

- Madame Elisabeth BARRAULT : 34 voix
Madame Elisabeth BARRAULT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **NEUVIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

- Monsieur Christian GORGE : 34 voix
Monsieur Christian GORGE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **DIXIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

- Madame Isabelle MESNARD : 34 voix
Madame Isabelle MESNARD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **ONZIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

- Monsieur Patrick GEROUDET : 34 voix
Monsieur Patrick GEROUDET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **DOUZIEME ADJOINT** au 1^{er} tour de scrutin.

LE MAIRE,
Jean-Pierre GORGES

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 03 AVRIL 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Maire de Chartres :

- DESIGNER Madame DORANGE, Adjointe au Maire, Secrétaire de Séance.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 22 Mars 2008.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

I. Délégations au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : à la majorité (Mme Sirandré, M. Amiel, Mme Biyadi, Mme Dané, M. Lebon, M. Billard votent contre – M. Chevée, Mme Gaujad-Le-roux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- DECIDE de donner à M. Jean-Pierre GORGES, Maire, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2. Désignation des représentants de la Ville :

Centre Communal d'Action Sociale :

- FIXE à l'unanimité le nombre d'administrateurs au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à 10.

- PROCEDE à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS :

- Suffrages exprimés : 41
- Bulletins nuls : 2

Liste Chartres Votre Ville 2008

M. Le Maire, Président de droit

Madame FROMONT	32 voix	ELUE
Madame MILON	32 voix	ELUE
Madame ELAMBERT	32 voix	ELUE
Monsieur BOURZEIX	32 voix	ELU
Monsieur MAYINDA	32 voix	NON ELU

Liste Chartres, un projet qui nous rassemble

Madame M'FADDEL	9 voix	ELUE
Monsieur BILLARD	9 voix	NON ELU
Monsieur LEBON	9 voix	NON ELU
Madame SIRANDRE	9 voix	NON ELU
Madame GAUJARD	9 voix	NON ELU
LEROUX		

Madame FROMONT, Madame MILON, Madame ELAMBERT, Monsieur BOURZEIX, Madame M'FADDEL sont élus représentants de la Ville de Chartres au Conseil d'Administration du CCAS.

Centre Hospitalier de Chartres :

- le Maire, Président de droit

- M. MASSELUS
- Mme DORANGE
- M. PIERRAT

Chartres Habitat :

- M. GORGES, Maire
- Mme FROMONT
- M. MASSELUS
- M. GUERET
- Mme JOUACHIM (hors Conseil)

Chartres Métropole :

- Titulaires :

- M. GORGES
- Mme FROMONT
- M. MASSELUS
- Mme DORANGE
- M. TEILLEUX
- M. GUERET
- Mme BARRAULT
- M. GORGE Christian
- Mme MESNARD
- M. LHUILLERY
- Mme FERRONNIERE
- M. GEROUDET
- M. PIERRAT
- M. MALET Alain
- Mme MILON
- Mme ELAMBERT
- M. BOUZAIENE
- M. MALLET Pascal

- Mme CHEDEVILLE
- M. MARTIAL
- M. ROLO

- Suppléants :

- Mme BEMH-WILLIAMME
- M. MAYINDA-ZOBELA
- M. CONTREPOIS
- Mme DUTARTRE
- M. BAROCHE
- Mme ESSADKI

Commission Locale d'Evaluation des charges transférées à Chartres Métropole :

- M. MASSELUS
- M. MALET Alain

Commission d'Appel d'Offres :

Monsieur le Maire ou son représentant,
Madame BARRAULT

M. TEILLEUX
M. BOURZEIX
Mme LACHAISE
M. MAYINDA-ZOBELA
M. BILLARD **membres titulaires**

Mme JOUFFRIEU
Mme CRESSAN
M. BAROCHE
Mme VINCENT
M. LEBON **membres suppléants**

SEM Chartrexplo :

- au Conseil d'Administration de la SEM du Parc des Expositions :

Monsieur le Maire
Monsieur MASSELUS
Monsieur TEILLEUX
Monsieur LHUILLERY
Monsieur PIERRAT
Monsieur AMIEL

- à l'Assemblée Générale de la SEM du Parc des Expositions :

• **titulaire :**
Mme FERRONNIERE

• **suppléant :**
M. GEROUDET

SEM de la Ville de Chartres :

- au Conseil d'Administration de la SEM :

Monsieur le Maire
Monsieur MASSELUS
Monsieur TEILLEUX
Madame BARRAULT
Madame BEHM-WILLIAMME
Monsieur CHEVEE

- à l'Assemblée Générale de la SEM :

• **titulaire :**
Monsieur PIERRAT
• **suppléant :**
Monsieur GUERET

Société d'Aménagement et d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir :

- Monsieur TEILLEUX

**Syndicat de Restauration Collective
du Bassin Chartrain :**

Titulaires :

M. BOURZEIX
Mme DORANGE
M. MASSELUS
Mme MILON

Suppléants :

M. GUERET
Mme LACHAISE
Mme CHEDEVILLE
M. ROLO

**Syndicat Départemental d'Energies
d'Eure-et-Loir :**

M. TEILLEUX
Mme BARRAULT
M. BOUZAIENE
Mme FROMONT
M. MARTIAL
Mme MESNARD
M. BAROCHE
M. JARRY (Hors Conseil)
M. CHEVEE
M. LEBON

Suppléants :

M. MASSELUS
Mme DORANGE
M. LHUILLERY
Mme LACHAISE
Mme FERRONNIERE
M. CONTREPOIS
M. BOURZEIX
Mme ESSADKI
Mme M'FADDEL
M. BILLARD

BUREAU SYNDICAL :

Titulaires :

Mme BARRAULT
Monsieur JARRY (Hors Conseil)

**Etablissement Public Industriel et
Commercial « Office de Tourisme
de Chartres » :**

Monsieur le Maire
Monsieur MASSELUS
Monsieur LHUILLERY
Monsieur GORGE Christian
Monsieur GEROUDET
Madame CHEDEVILLE
Monsieur MALET Alain
Madame JOUFFRIEAU
Madame LACHAISE
Monsieur AMIEL
Madame BIYADI

- DESIGNÉ, à l'unanimité des votes exprimés,
les représentants des organismes extérieurs
comme suit : (Mme Sirandré, M. Amiel, M.
Biyadi, Mme Dané, M. Lebon, M. Billard
s'abstiennent)

Organismes représentés	Représentants
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir	Monsieur CEREZE, Vice-Président
Chambre des Métiers	Monsieur CIBOIS, Président
Chambre d'Agriculture	Monsieur GODET, Directeur Général
Chambre Syndicale de l'Hôtellerie et de la restauration d'Eure-et-Loir – représentant hôtelier	Monsieur JALLERAT, Vice-Président
Chambre Syndicale de l'Hôtellerie et de la restauration d'Eure-et-Loir – représentant restaurateur	Madame MAUDHUIT, Présidente Générale
personnalité qualifiée dans le domaine du tourisme	Monsieur JOUACHIM
personnalité qualifiée dans le domaine du tourisme	Monsieur LOIRE
personnalité qualifiée dans le domaine du tourisme	Monsieur FROMONT

**Assemblée Générale des co-propriétaires
du parking du Grand-Faubourg :**

Madame BARRAULT

Association des Jardins Familiaux :

Madame BARRAULT
Madame CRESSAN
Madame MESNARD

**Association Locale de Gestion du
CRJS :**

Titulaires :

Madame DORANGE
Monsieur BOURZEIX

Suppléant :

Monsieur CONTREPOIS

Charte Départementale pour l'Environnement :

Madame MESNARD

**Conseil d'Etablissement de l'Ecole
de Musique :**

Monsieur le Maire, Président, ou son représentant,
Madame BROCHET

Monsieur BOURZEIX
Monsieur BAROCHE
Madame VINCENT
Madame FERRONNIERE
Madame GAUJARD-LEROUX
Madame DANE

**Comité de Gestion de l'Orchestre
d'Harmonie Municipale :**

Monsieur le Maire, Président, ou son représentant,
Monsieur BAROCHE

Madame FERRONNIERE

Monsieur GEROUDET
Monsieur MAYINDA-ZOBELA
Madame JOUFFRIEAU
Madame SIRANDRE
Monsieur AMIEL

**Comité Départemental des Personnes
Agées :**

Titulaire :

Madame ELAMBERT

Suppléant :

Madame FROMONT

**Comité Local d'Animation et de
Développement de la ligne TER
Chartres-Courtalain :**

Titulaire :

Monsieur TEILLEUX

Suppléant :

Monsieur MASSELUS

Commission Locale du Secteur Sauvage :

Monsieur TEILLEUX
Madame BROCHET
Madame BARRAULT
Monsieur GEROUDET
Madame BEMH-WILLIAMME
Madame VINCENT
Madame M'FADDEL
Monsieur LEBON

**Conseil Intercommunal de la
Sécurité et de la Prévention de la
Délinquance :**

Monsieur GUERET
Monsieur PIERRAT
Monsieur MALET Alain, titulaires
Madame MILON
Monsieur ROLO, suppléants

**Jury communal des Villes, Villages
et Maisons fleuries :**

Madame MESNARD
Madame JOUFFRIEAU
Madame CRESSAN, titulaires
Monsieur BOUZAIENE, suppléant

Société des Courses Hippiques :

Monsieur LHUILLERY

**Comité des Œuvres Sociales du
Personnel de la Ville et du CCAS :**

Conseil d'Administration
Monsieur le Maire, membre de droit

Madame FROMONT
Madame MILON
Madame ELAMBERT
Madame CRESSAN
Madame VINCENT
Monsieur AMIEL

Commission de contrôle

Monsieur MASSELUS

Conseil de Discipline de Recours :

Madame FROMONT

COLLÈGES ET LYCÉES :

LYCEE FULBERT

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- titulaire : M. MAYINDA-ZOBELA
- titulaire : M. BOURZEIX
- titulaire : M. LEBON
- suppléant : M. MALLET Pascal
- suppléant : Mme ESSADKI
- suppléant : Mme BIYADI

LYCEE MARCEAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- titulaire : M. GORGE Christian
- titulaire : Mme FERRONNIERE
- titulaire : M. CHEVEE
- suppléant : M. GEROUDET
- suppléant : Mme DUTARTRE
- suppléant : M. LEBON

LYCEE JEHAN DE BEUCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- titulaire : M. MARTIAL
- titulaire : M. MALLET Pascal
- titulaire : M. BILLARD
- suppléant : Mme DORANGE
- suppléant : M. LHUILLERY
- suppléant : M. LEBON

COLLEGE MATHURIN REGNIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- titulaire : Mme MESNARD
- titulaire : M. BOURZEIX
- titulaire : Mme GAUJARD-LEROUX
- suppléant : Mme DORANGE
- suppléant : M. MARTIAL
- suppléant : M. LEBON

COLLEGE HELENE BOUCHER

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- titulaire : M. GORGE Christian
- titulaire : Mme CHEDEVILLE
- titulaire : Mme M'FADDEL
- suppléant : Mme LACHAISE
- suppléant : Mme FERRONNIERE
- suppléant : Mme SIRANDRE

COLLEGE JEAN MOULIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- titulaire : M. BOURZEIX
- titulaire : Mme JOUFFRIEU
- titulaire : Mme SIRANDRE
- suppléant : Mme VINCENT
- suppléant : M. MARTIAL
- suppléant : Mme DANE

COLLEGE VICTOR HUGO

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- titulaire : M. BOURZEIX
- titulaire : Mme CRESSAN
- titulaire : M. BILLARD
- suppléant : Mme ESSADKI
- suppléant : Mme MESNARD
- suppléant : M. LEBON

Conseils d'Ecoles :

ECOLE MATERNELLES :

- Francine Coursaget :
Madame VINCENT

• Annie Fournier :
Madame BEMH-WILLIAMME

• Paul Fort :
Madame MILON

• Jules Ferry :
Madame DUTARTRE

• Les Cytises :
Monsieur MARTIAL

• Marie-Pape Carpentier :
Monsieur MALLET Pascal

• Les Pierres Couvertes :
Monsieur ROLO

• Le Clos aux Fées :
Monsieur LHUILLERY

• Les Catalpas :
Monsieur BOUZAIENE

• Charlie Chaplin :
Madame ESSADKI

• Emile Zola :
Madame ESSADKI

• Marcel Pagnol :
Monsieur BOURZEIX

• Pauline Kergomard :
Monsieur BOURZEIX

• Le Grand Jardin :
Madame LACHAISE

ECOLES ÉLÉMENTAIRES :

• de la Brèche :
Madame VINCENT

• François Villon :
Madame CHEDEVILLE

• Gérard Philippe :
Madame ELAMBERT

• Maurice de Vlaminck :
Monsieur GEROUDET

• Jules Ferry I et Jules Ferry II :
Madame DUTARTRE

• Rechèvres :
Monsieur MASSELUS

• Henri Matisse :
Monsieur LHUILLERY

• George Sand :
Monsieur ROLO

• Ampère :
Madame FROMONT

• Henri Farman :
Monsieur MAYINDA-ZOBELA

• Jean Guéhenno :
Monsieur TEILLEUX

• du Mail /Maurice Carème :
Madame CRESSAN

• Jacques Prévert :
Monsieur BOURZEIX

• Le Grand Jardin :
Madame DELCROIX

Conseils d'Établissements divers :

• Centre Hospitalier - Unité recevant des personnes âgées :
- **Titulaire** : Madame CRESSAN
- **Suppléant** : Madame FROMONT

• Résidence des Poteries :
Madame ELAMBERT

• Maison de retraite MAPADEX les Acacias :
Madame MILON

• Foyer Résidence Silvia Monfort :
Madame JOUFFRIEU

• Foyer Résidence Marcel Gaujard :
Madame CHEDEVILLE

• Maison de retraite Marcel Gaujard :
Madame BEMH-WILLIAMME

• Résidence le Parc Saint-Charles :
Madame DELCROIX

• Centre médico-psychopédagogique de Rechèvres :
Madame DORANGE

• Centre médico-psychopédagogique de Rechèvres – Comité de Gestion :
- **Titulaire** : Madame DORANGE
- **Suppléant** : Madame DELCROIX

• Institut Médico-éducatif André Brault :
Monsieur MALLET Pascal

• Service de Soins et d'Éducation Spécialisée à Domicile André Brault (SESSAD) :
Madame FERRONNIERE

• SESSAD Départemental – Comité de Gestion :
- **Titulaire** : Madame FERRONNIERE
- **Suppléant** : Monsieur MALLET Pascal

• Foyer d'Accueil Chartrain :
Madame ELAMBERT

ECOLES PRIVÉES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION :

• Ecole Jean Paul II :
titulaire :
Madame DORANGE
suppléant :
Monsieur BOURZEIX

• Ecole Guéry :
titulaire :
Madame VINCENT
suppléant :
Monsieur BOURZEIX

• Ecole Saint-Jean :
titulaire :
Madame BROCHET
suppléant :
Monsieur MASSELUS

• École Saint-Ferdinand :
titulaire :
Madame MILON
suppléant :
Monsieur ROLO

Institut Universitaire de Technologie de Chartres :

- **Titulaire :** Monsieur BOURZEIX
- **Suppléant :** Monsieur ROLO

Comité de Gestion des Centres de Loisirs sans Hébergement de la Ville :

Monsieur le Maire, co-Président, ou Madame DORANGE, représentant Monsieur le Maire

Monsieur BOURZEIX
Madame DUTARTRE
Madame DELCROIX
Madame LACHAISE
Madame VINCENT
Madame GAUJARD-LEROUX

Comité d'Environnement social inter-établissements Lycée Marceau, Collège Hélène Boucher et Collège Jean Moulin :

Monsieur BOURZEIX

Commissions Municipales Internes : Urbanisme, Aménagement et Cadre de Vie

- M. TEILLEUX
- Mme BARRAULT
- Mme MESNARD
- M. GUERET
- Mme JOUFFRIEU
- M. MALET Alain
- Mme VINCENT
- M. BAROCHE
- M. LEBON
- M. BILLARD

Finances et Plan

- M. MASSELUS
- Mme BARRAULT
- M. GEROUDET
- Mme DORANGE
- M. MALLET Pascal
- M. CONTREPOIS
- Mme ESSADKI
- M. BOUZAIENE
- M. CHEVEE
- M. LEBON

Culture et Patrimoine

- Mme BROCHET
- M. TEILLEUX
- Mme BARRAULT
- M. GEROUDET
- Mme BEHM-WILLIAMME
- Mme LACHAISE
- Mme CHEDEVILLE
- Mme ESSADKI
- Mme DANE
- M. AMIEL

Affaires Scolaires, enseignement et formation professionnelle

- Mme DORANGE
- M. BOURZEIX
- Mme DELCROIX
- Mme DUTARTRE
- Mme CRESSAN
- Mme CHEDEVILLE
- Mme LACHAISE
- M. MARTIAL
- Mme GAUJARD-LEROUX
- Mme BIYADI

Animation de la Ville et relations avec les associations

- M. LHUILLERY
- Mme BROCHET
- M. GUERET
- Mme MILON
- M. MALLET Pascal
- M. BAROCHE
- M. MAYINDA
- Mme ELAMBERT
- Mme DANE
- Mme SIRANDRE

Sports et événements sportifs

- Mme DORANGE
- M. LHUILLERY
- M. PIERRAT
- Mme DUTARTRE
- M. ROLO
- M. MAYINDA
- M. MARTIAL
- M. CONTREPOIS
- M. BILLARD
- M. LEBON

Association ENTRACTE :

le Maire, ou son représentant, Madame BROCHET

Titulaire :

Monsieur Alain MALET

Suppléant :

Madame LACHAISE

3. Indemnités des Elus : à l'unanimité des votes exprimés (Mme Sirandré, M. Amiel, Mme Biyadi, Mme Dané, M. Lebon, M. Billard s'abstiennent)

- DECIDE d'appliquer les majorations prévues par l'article L 2123-22 du CGCT aux taux suivants :

- ville chef-lieu de département : + 25 %
- commune classée touristique : + 25 %
- commune attributaire de la DSU : indemnité du Maire calculée sur la strate immédiatement supérieure

- FIXE l'indemnité du Maire à 110 % de l'indice brut 1015.

- PREND ACTE que les indemnités du Maire au titre de son mandat municipal seront écartées, en application des dispositions relatives au plafonnement des rémunérations et indemnités de fonction perçues par les élus locaux,

- FIXE l'indemnité des adjoints à :

- 51 % de l'indice 1015 pour le 1er adjoint conformément aux possibilités de dépassement du maximum légal ouvertes par l'article L 2123-24 § II du CGCT
- 33 % de ce même indice (maximum autorisé par l'article L 2123-24 § I du CGCT) de l'indice brut 1015.

- FIXE l'indemnité des conseillers municipaux délégués à :

- M. BOURZEIX, Conseiller délégué auprès de Mmes DORANGE et BARRAULT, pour un montant de 700 € mensuels,
- Mme LACHAISE, Conseillère déléguée auprès de Mme BROCHET, pour un montant de 400 € mensuels

- ADOPTE le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux élus

Ces dispositions entreront en vigueur pour le Maire à compter de la date de son élection, soit le 22 mars 2008, pour les adjoints et les conseillers à la date des arrêtés de délégation les concernant.

PERSONNEL

4. Emplois de Cabinet : à l'unanimité des votes exprimés (Mme Sirandré, M. Amiel, Mme Biyadi, Mme Dané, M. Lebon, M. Billard, M. Chevé, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel ne participent pas au vote)

- DECIDE de créer 3 postes de collaborateur de Cabinet :

- 1 poste de Directeur de Cabinet
- 1 poste de chargé de communication et de relations avec la presse
- 1 poste de conseiller technique en charge des relations de proximité avec la population

- PRECISE que ces trois postes seront rémunérés sur le budget de la Ville de Chartres, chapitre 12 fonction 020.

FINANCES

5. Indemnité de gardiennage des églises communales : à l'unanimité

- PORTE à 464.49 € le montant de l'indemnité annuelle de gardiennage des églises Saint-Pierre et Saint-Aignan.

6. Fourrière Automobile – Délégation de Service Public – Approbation – Autorisation :

- DECLARE élus, à la suite du scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, qui s'est déroulé en séance, les membres de la commission d'ouverture des plis visés à l'article L 1411-5 du C.G.C.T. pour la Fourrière automobile :

Président : le Maire ou son représentant désigné par lui

Membres titulaires :

Monsieur GUERET
Madame BARRAULT
Madame FROMONT
Monsieur TEILLEUX
Monsieur LEBON

Membres suppléants :

Monsieur MALET Alain
Madame MESNARD
Monsieur PIERRAT
Monsieur BOUZAIENE
Madame BIYADI

CULTURE

7. Musée des Beaux-Arts – Acquisition d'œuvres : à l'unanimité

- SOLLICITE une subvention auprès de la DRAC et du Conseil Régional du Centre

LE MAIRE,
J.P. GORGES

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil
le jeudi 22 mai 2008 à 20 h 30
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site

www.chartres-metropole.fr

la navette

UN SERVICE DE NAVETTE GRATUITE

mis en place à la demande des commerçants du quartier Cathédrale - Place Billard et à l'initiative de la Ville de Chartres !



La Navette est un véhicule accessible à tous **gratuitement**, desservant les parkings et le secteur commerçant de l'hyper centre de Chartres.

Le service « La Navette » fonctionne toute l'année, du **lundi au samedi (sauf jours fériés)** de **10h30 à 19h30**.
11 ARRÊTS SONT DISPONIBLES ;
Fréquence de passage à chaque arrêt : **toutes les 15 minutes environ.**